

Le Pour et le Contre



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
France, colonies françaises et
pays de protectorat français. 65 fr.
Étranger..... 95 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES :
France... 75 fr. | Étranger. 105 fr.

Prix du numéro : 2 fr.

JOURNAL FINANCIER

PARAÎSSANT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS :
Annonces anglaises..... 8 fr. »
— Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 1
DIMANCHE 7 JANVIER 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrondissement)

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

Sommaire

La contribution extraordinaire et l'impôt cédulaire.

Avoirs à l'étranger.

Le budget de 1940.

REVUE DE LA SEMAINE.

Mines d'or et valeurs sud-africaines.

A Londres. — A New-York. — A Montréal et à Toronto — Chronique de Bruxelles.

Les valeurs caoutchoutières et leurs perspectives.

ASSEMBLÉES ET BILANS : Mines d'Anzin.

NOUVELLES : Déclaration des biens en pays ennemis. — Loterie Nationale. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Avis de la Chambre Syndicale des Banquiers en Valeurs. — Cote des Changes. — Convocations d'assemblées extraordinaires. — Pris de gros des marchandises.

BILANS : Banque de France. — Crédit Lyonnais.

Coupons.

Cours de la Bourse du 2 au 5 janvier.

TIRAGES. — Ville de Paris 2 0/0 1899. — Crédit Foncier de France, communales 2,60 0/0 1892, obl. 1895, communales 1906 et 1912. — Département de la Seine 5 1/2 0/0 1936. — Congo Belge 1888. — Crédit Foncier Egyptien, émission 1903 et 1911. — Maroc 6 0/0 1937. — Afrique Equatoriale Française, emprunt 4 1/2 0/0 1929. — Portugal 3 0/0 extérieur. — Gouvernement Autrichien 5 1/2 0/0 1933-1953, obl. de 1.000 fr. français. — Banque Hypothécaire de France obl. de 1.000 fr. 1890. — Chemins de Fer P.-L.-M., obl. 3 0/0 janvier-juillet (titres roses). — Chemins de Fer de l'Etat 5 0/0 1921 (tran che A); obl. 5 0/0 1933. — Grande Ceinture 5 0/0 1921 A. — Chemins de Fer de Saint-Etienne, Firminy, Rive-de-Gier, obl. 4 0/0. — Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris, obl. 4 0/0 1909 Nord-Sud de Paris. — Chemin de Fer de Dakar à Saint-Louis (actions). — Compagnie Générale des Omnibus de Paris, obl. 4 0/0. — Groupement des Industriels Sinistrés, empr. 5 0/0 novembre 1928. — Compagnie Générale des Eaux, obl. 4 0/0 et 5 1/2 0/0 de 1.000 fr. — Aciéries de Sambre-et-Meuse, obl. 4 1/2 0/0.

La contribution extraordinaire et l'impôt cédulaire

Le Journal Officiel du 1^{er} janvier publie les modalités d'application du décret du 10 novembre 1939 relatif à la perception de la contribution nationale extraordinaire et de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires, pensions et rentes viagères.

Les retenues sont calculées d'après des barèmes établis en trois séries. La première série comprend cinq barèmes et s'applique à la taxation des traitements et salaires comportant une déduction de 10 % pour frais professionnels. La seconde comprend cinq barèmes aussi, mais s'applique lorsque les déductions pour frais professionnels sont supérieures à 10 %. La troisième série, avec un seul barème, est applicable aux pensions et rentes viagères.

AVOIRS A L'ÉTRANGER

Le ministère des Finances rappelle que tout avoir à l'étranger, non rapatrié à la date du 31 décembre 1939, doit être déclaré à l'Office des Changes avant le 15 janvier 1940, le délai étant reporté au 1^{er} février pour les mobilisés. Les personnes qui se trouveraient empêchées de faire leur déclaration complète en temps voulu peuvent faire une déclaration provisoire et auront jusqu'au 15 mars (1^{er} avril pour les mobilisés) pour remettre une déclaration détaillée et définitive. En cas de force majeure des délais supplémentaires pourront être accordés ; les demandes de délai doivent être adressées à l'Office des Changes avant le 15 janvier ou le 1^{er} février pour les mobilisés.

Il est rappelé que la déclaration met les porteurs d'avoirs à l'étranger à l'abri de toute réclamation fiscale pour le passé, à condition que les avoirs dont il s'agit n'aient fait l'objet d'aucune procédure avant le 17 septembre 1939. Par contre, les infractions à la réglementation actuelle sont passibles de peines sévères.

Des formules de déclaration sont mises à la disposition du public dans toutes les succursales de la Banque de France et dans tous les établissements de banque. Les déclarations doivent être envoyées à l'Office des Changes, 1, place Ventadour, à Paris (2^e), sous pli recommandé.

LE BUDGET DE 1940

Après le vote unanime et sans discussion des dépenses prévues pour les besoins de la défense nationale en 1940, les Chambres ont achevé l'examen du budget civil, examen rapide pour lequel Chambre et Sénat n'ont pas eu de difficulté à se mettre d'accord.

Le Journal Officiel du 30 décembre a publié le texte de la loi autorisant les dépenses de guerre à couvrir par l'emprunt. Elles s'élèvent au total à 249.111.805.000 fr. dont 54.937.812.897 fr. de crédits ouverts pour les dépenses du premier trimestre.

Le budget civil (1) paru à la date rituelle du 1^{er} janvier se solde, selon la coutume, par un excédent de recettes :

Recettes	Fr. 79.961.183.112
Dépenses	79.889.137.098
	Fr. 72.046.014

Les budgets annexes, rattachés pour ordre au budget des services civils, sont fixés en recettes et en dépenses à 9.817.235.463 francs.

DISPOSITIONS FISCALES

La loi de finances apporte, cette année encore, peu de modifications importantes à notre régime fiscal. La politique des décrets-lois en usage depuis plusieurs années s'est chargée de bouleverser le mode de perception des impôts, de créer des ressources nouvelles, de majorer les taux en vigueur. La loi budgétaire se contente de maintenir les textes.

La seule innovation d'importance en matière fiscale est l'engagement pris par le Ministre des Finances de supprimer la patente pour la remplacer par un impôt compatible avec les difficultés actuelles des affaires.

Voici pourtant quelques modifications intéressantes :

Les entreprises pourront inscrire au chapitre des frais généraux les mêmes dépenses de publicité qu'elles justifieront avoir faites en moyenne pendant les trois derniers exercices. Ce texte est important pour l'application du décret sur la limitation des bénéfices des entreprises.

(1) Voir Le Pour et le Contre du 26 novembre 1939.

La période pendant laquelle les sociétés peuvent augmenter leur capital par incorporation de réserves en bénéficiant d'un régime particulier en matière d'impôt est prolongée jusqu'au 30 juin 1940. Le droit d'enregistrement pour ces opérations est maintenu au taux réduit de 25 centimes. Mais, toute augmentation qui aura suivi une réduction de capital réalisée depuis le 1^{er} avril 1939 ne pourra bénéficier des mêmes avantages. De plus, dans un délai de cinq ans, une réduction de capital, non motivée par des pertes sociales, un remboursement direct ou indirect du capital rendent caduques les dispositions prises antérieurement. Les droits supplémentaires pourront être réclamés.

On prolonge également, et jusqu'au 1^{er} janvier 1941, les facilités et exemptions fiscales accordées en matière de fusion ou d'absorption définitive de sociétés.

Le prélèvement de 15 0/0 ne touchera pas les mobilisables titulaires de la carte de combattant. C'est une nouvelle exception qui réduit la portée du décret.

En attendant la suppression annoncée plus haut, la contribution des patentes ne sera due que par quarts, selon la durée d'ouverture des établissements qu'elle affecte.

Pour les propriétaires touchés par la réduction des loyers, il est prévu que la contribution sur la propriété bâtie ou non bâtie sera diminuée d'un pourcentage égal à celui des loyers non recouverts aux échéances d'octobre 1939 et de janvier 1940.

Un long article de la loi est consacré à l'exemption de l'impôt de mutation par décès pour les successions des militaires ou des personnes dont le décès aura été provoqué par la guerre.

A partir du 1^{er} janvier 1940, il sera créé une surtaxe exceptionnelle de 20 centimes par litre d'essence.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

Le Ministre des Finances reçoit les autorisations nécessaires :

Pour procéder aux opérations facultatives pour les porteurs, de renouvellement ou de consolidation, à concurrence du montant de la dette flottante du Trésor et de la Caisse autonome de la Défense nationale, ainsi que du montant des échéances massives d'emprunts du Trésor et du Crédit national.

Le ministre des Finances pourra d'autre part couvrir, au moyen d'émissions du Trésor, les avantages restant à consentir au Crédit Foncier de France en application de la loi du 1^{er} octobre 1936 et de la convention du 3 décembre 1936, ainsi que toutes autres avances que le Trésor consentira en conformité des lois en vigueur.

Le montant maximum des bons ordinaires du Trésor à émettre est fixé à 10 milliards.

La Caisse Autonome de la Défense Nationale est maintenue pour la durée des hostilités. Elle est chargée, en particulier, de recueillir les dons faits au Trésor au profit de la défense nationale.

Les prélèvements sur les salaires, les retenues sur la rémunération des heures supplémentaires devaient être versés primitivement à un fonds de solidarité nationale qui devait contribuer aux charges des allocations militaires, des pensions et des secours accordés aux mobilisés ou à leur famille. Cette institution affirmait la nécessité des sacrifices demandés aux salariés. Le principe admis, il semble funeste de rompre l'unité du budget civil et le fonds de solidarité est supprimé.

La Société Nationale des Chemins de Fer est autorisée à émettre directement ou par l'intermédiaire des anciennes compagnies des emprunts à concurrence de 1.519 millions. Le montant des avances que le Trésor est autorisé à faire à la S. N. C. F. pour la couverture des

Fol. V.
1862
F° P. 188

charges d'emprunt, non incorporées dans l'équilibre financier de l'exercice 1939, est fixé, à titre provisionnel, à 4.020 millions. Le Ministre des Finances est autorisé à couvrir ces avances au moyen d'emprunts ou d'émissions du Trésor.

REVUE DE LA SEMAINE

Le marché a accueilli avec une vive satisfaction non seulement le fait même du vote du budget civil, malgré les sacrifices immédiats qu'il comporte pour les contribuables, et celui des crédits militaires, en dépit de l'importance des appels à l'épargne qu'ils impliquent, mais plus encore peut-être les conditions d'unanimité dans lesquels ces votes ont été acquis et les déclarations officielles auxquelles a donné lieu la discussion budgétaire sur notre situation économique et financière.

De ces déclarations, la Bourse a retenu surtout celles de M. Daladier ayant trait aux bases solides que l'actuelle collaboration franco-britannique lui paraît pouvoir fournir, une fois la guerre finie, et la paix solidement garantie, pour la reconstitution d'une Europe nouvelle : « Je conçois, a déclaré le président du Conseil, que l'Europe nouvelle devra recevoir une organisation plus large que celle qui a existé jusqu'à présent. Il faudra multiplier les échanges et peut-être envisager des liens fédératifs entre divers Etats d'Europe. Nous sommes prêts, pour notre part, à collaborer avec tous ceux qui poursuivront le même but que nous », mais naturellement après qu'auront été obtenues « des garanties matérielles contre le retour d'événements tels que ceux dont nous souffrons aujourd'hui » — ce qui, notons-le en passant, suffirait à différencier ces projets de ceux qui avaient vu le jour après la précédente guerre. Seule, en effet, une large coopération des nations — à la nécessité de laquelle le président Roosevelt a fait allusion aussi dans son message au Congrès — permettra aux belligérants d'aujourd'hui, même vainqueurs, comme d'ailleurs à bien des neutres, d'adapter sans trop de peine au régime de paix une économie presque tout entière tendue vers la guerre.

C'est sous cette impression favorable, qui n'est pas sans fondement, quoiqu'elle corresponde à des perspectives peut-être encore un peu lointaines, que la Bourse a rouvert ses portes mardi. Les ordres d'achat accumulés pendant les trois jours précédents affluaient. Les détenteurs de titres se montrant toujours fort peu disposés à s'en dessaisir, la Bourse a été presque entièrement orientée à la hausse : les rentes, établissements de crédit, produits chimiques, charbonnages, caoutchoucs, mines métalliques, mines d'or ont été particulièrement recherchés, mais il n'est guère de compartiment de la cote qui soit resté à l'écart du mouvement.

La liquidation de fin d'année s'est ainsi faite en pleine hausse. Liquidation caractérisée comme les précédentes par d'assez importantes levées de titres et qui n'a pas été le moins du monde rendue difficile par une tension, d'ailleurs escomptée, dans le taux moyen des reports, fixé à 2 1/4 % au parquet et 5 1/2 % en coulisse, contre 1 % et 5 % respectivement à la précédente liquidation. Les statistiques publiées jeudi par la Chambre Syndicale des Agents de Change ont révélé une notable diminution de la position vendeur.

Pour n'avoir pas été aussi uniformément brillantes, les séances suivantes n'en ont pas moins été très satisfaisantes, en ce sens surtout qu'elles ont manifesté l'aisance avec laquelle le marché est capable d'absorber les ventes quand elles se produisent, émanant tant de spéculateurs que de capitalistes désireux de mettre à l'abri leurs bénéfices. Il y a encore bien des capitaux sans emploi qui, dépités d'avoir manqué, voici quelques semaines, des occasions favorables d'investissements, sont constamment à l'affût de celles qui peuvent se présenter. Quant aux capitaux dégagés par les réalisations, ils ne le sont généralement pas en vue d'une thésaurisation stérile et dangereuse, et ne tardent pas à revenir chercher à la Bourse

de nouveaux emplois. Les réalisations mêmes se trouvent ainsi être pour le marché, à plus ou moins brève échéance, un facteur de reprise. On a pu le constater cette semaine, tout particulièrement vendredi.

FONDS D'ETAT

L'animation dont n'a cessé de faire preuve, cette semaine, le marché des valeurs à revenu variable, tant françaises qu'étrangères, n'a nullement nu au groupe de nos fonds d'Etat. Il y a actuellement assez de capitaux disponibles pour alimenter un volume important de transactions dans tous les compartiments de la cote. La hausse des rentes, à peu près continue depuis le mois d'octobre, est faite des achats du public, non — le ministre des Finances l'a déclaré ces jours-ci — d'achats du fonds de soutien, et, malgré leur importance, ils laissent encore de gros capitaux disponibles pour couvrir les émissions à court terme du Trésor : le rapporteur général du Budget au Sénat a précisé que le montant des souscriptions en titres de la dette flottante recueillies pendant les deux premiers mois de la guerre avait atteint 8 milliards, dont 6 milliards de bons ordinaires du Trésor, et le rythme des investissements en Bons d'Armement a été aussi très satisfaisant depuis lors. C'est ce qui a permis jusqu'ici au Trésor de ne procéder à aucun appel au crédit sous forme de valeurs à moyen ou à long terme.

Le 3 0/0 perpétuel poursuit d'abord, mais à moins vive allure que la semaine dernière, son mouvement de reprise : il clôture à 76,70 contre 76,25. Le 3 0/0 amortissable se montre à 86,55 après détachement de son coupon trimestriel. Le 4 0/0 1917 consolide à 78,20 ses récents progrès. Le 4 0/0 1918 n'a pas encore regagné, à 77,20 contre 78,60, le coupon trimestriel à l'échéance du 16 janvier qu'il vient de détacher. Les deux 4 1/2 0/0 terminent, tout près de leurs cours antérieurs, à 85 la tranche A et à 83,75 la tranche B. Le 5 0/0 1920 résiste à 112,80.

L'Obligation du Trésor 4 0/0 1934, remboursable à 1.400 fr., est passée de 895 à 887, après le détachement de son coupon semestriel de 20 fr. à échéance du 16 janvier. Les Bons du Trésor 4 0/0 1935, remboursables à 1.030 en 1941 ou 1.090 en 1947, sont fermes à 1.023.

Les emprunts à garantie de change, malgré l'importance de l'étape de hausse qu'ils ont parcourue depuis le début de la guerre, sont toujours recherchés. Le 4 0/0 1925, à 182,50, se tient tout près du cours le plus élevé (183,50) qu'il ait jamais atteint. Le 4 1/2 0/0 1937 établit un nouveau record en s'avancant de 219,50 à 225.

Excellente tenue aussi des rentes françaises dollars, la 7 1/2 0/0 1921 passant de 52,400 à 53,050 la coupure de \$ 1.000 dollars, et la 7 0/0 1924, amortissable à 105 0/0, de 66,150 à 68,090. Hors cote, quelques transactions sur les emprunts extérieurs 3 3/4 et 4 0/0 autour de 27,500 et de 18,500 respectivement la coupure de 1.000 florins.

Le 21 décembre dernier, les négociations engagées entre la France et la Yougoslavie ont abouti à la signature de deux nouveaux accords commerciaux, l'un sur les échanges de marchandises, l'autre sur les paiements, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 1940. Ces accords ont pour but essentiel de permettre l'achat par la France de nombreux produits dont elle est devenue, du fait de la guerre, grande consommatrice, comme le tabac, le bois, les minerais, etc... Ces achats, qui pourront atteindre une valeur globale d'un milliard de dinars, serviront, pour la plus grande part, aux termes de l'accord de paiement, à couvrir le service des emprunts yougoslaves en France, sans obliger la Yougoslavie à se démunir de ses devises.

Les porteurs français sont assurés de toucher le minimum garanti par la convention de 1938, mais le jeu des importations et des exportations ne leur interdit pas l'espoir d'un supplément à recevoir en bénéficiant alors des cours de la livre, comme cela se pratiquait avant l'accord.

Les fonds serbes, très dépréciés, esquissent un mouvement de reprise. Le 4 0/0 1895 est ferme à 235 ; le 5 0/0 or 1902 progresse de 232 à 245, de même que le 4 1/2 0/0 1906 de 213 à 237. Le Yougoslave 7 0/0 1931 fait un pas en avant à 306.

A terme, le Turc 7 1/2 0/0 1933 s'inscrit en légers progrès à 302, de même que le 1934 à 186. Les Bons Transjordanie restent, faute de transactions, à 69,50 ; leur coupon d'amortissement n° 8 sera payé le 10 janvier à la contre-valeur de 1 sh. par coupon de £ 1.

L'emprunt extérieur chilien 6 0/0 1930 progresse de 330 à 375. Le taux de l'intérêt pour

1939 est abaissé de 2,0925 0/0 à 1,5225 0/0. Cette réduction est due à la forte diminution des recettes de l'impôt sur la production de cuivre et à la baisse des prix du métal pendant l'année 1939. Le revenu total affecté au service de la dette extérieure n'a atteint ainsi, que \$ 9.456.203 contre \$ 14.135.574. Une importante somme qui aurait dû normalement être affectée aux amortissements a été réservée pour l'année prochaine. D'ailleurs, les perspectives pour 1940 sont jugées plus satisfaisantes, du fait de la hausse des prix du cuivre et de l'augmentation des ventes de nitrates.

La fermeté des fonds brésiliens ne se dément pas. Le 4 1/2 0/0 1883 progresse de 1.990 à 2.100, de même que le 4 1/2 0/0 1888 de 2.015 à 2.020. L'obligation de consolidation 5 0/0 1931 à quarante ans reprend de 815 à 829. Le Ministre de l'Economie nationale du Brésil a déclaré que la hausse des valeurs brésiliennes, aux Bourses de Paris et de Londres est due aux grandes possibilités actuelles du Brésil et non aux nouvelles concernant l'éventualité d'une reprise du service de la dette extérieure, au sujet de laquelle le Gouvernement brésilien ne fournit aucune indication. Mais la situation financière et économique du pays s'améliore chaque jour.

Le Credito Argentino progresse de 1.270 à 1.290.

L'emprunt Ville de Tokio 5 0/0 1912 finit à 560 contre 571. L'accord dont nous avons exposé les modalités entrera en vigueur le 1^{er} septembre 1940. A cette date, la Ville paiera comptant, en francs français, en une fois, les titres sortis au tirage et les coupons échus des titres amortis ou non amortis à ladite date, quelles que soient les dates d'amortissement ou d'échéance.

ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Arrêtée le 28 décembre, à la veille par conséquent de l'échéance annuelle, la situation hebdomadaire de la Banque de France publiée jeudi reflète les besoins du Trésor et du commerce : le Trésor a prélevé 2.400 millions sur son compte d'avances nouvelles (ce qui lui laisse encore d'ailleurs une marge disponible de 10.800 millions) et le portefeuille commercial s'est accru de 472 millions ; il ne s'élève encore ainsi qu'au montant extrêmement modeste de 5.178 millions. Le portefeuille agricole ne s'est pas augmenté cette semaine. Les avances sur titres ordinaires ont diminué de 82 millions, les avances à trente jours de 62 millions, tandis que le montant des effets achetés par la Banque sur le marché ne s'élevait que de 38 millions 1/2. La contre-partie des facilités accordées pour cette semaine de fin d'année à l'Etat et à l'économie nationale se retrouve, partie dans la circulation, en progression de 1.906 millions, partie dans les comptes créditeurs, en accroissement de 1.284 millions par suite d'une augmentation de plus de 1.200 millions dans les comptes des particuliers.

Le total des engagements à vue s'étant enflé de près de 3.200 millions, tandis que l'encaisse-or restait sans changement, le pourcentage de couverture s'est abaissé de 59,02 0/0 à 57,90 0/0. Il se relèvera, sans doute à bref délai.

L'action Banque de France s'est mise en vedette en passant de 8.550 à 8.755, malgré le simple maintien de son dividende à 320 fr. pour l'année 1939. L'assemblée est, rappelons-le, convoquée pour le 31 janvier. La Banque de l'Algérie s'immobilise un peu au-dessous de 7.000. La Banque de l'Indochine gagne d'abord quelques francs, puis revient à 6.995. Le premier de ces titres a distribué pour le dernier exercice 270 fr. net au porteur, le second un peu plus de 200 fr. net, mais ces dividendes, surtout celui de la Banque de l'Indochine, ne sont pas dépourvus d'élasticité. La Banque de l'Afrique Occidentale s'avance de 1.205 à 1.260. La Banque de la Guyane hésite près de 1.975. Le bénéfice net de l'exercice 1938-1939 ressort à 1.749.658 fr. seulement contre 4.017.348 fr. et le bénéfice net à 72.000 fr. contre 449.739 fr. La Banque de la Martinique est demandée sans contre-partie à 3.375.

Au groupe des établissements de crédit, l'événement de la semaine est la hausse du Crédit Lyonnais, qui s'élance de 1.630 à 1.770, après avoir même atteint 1.800. A sa suite tout le groupe, d'abord simplement ferme, s'anime vendredi : le Comptoir d'Escompte passe de 829 à 885, la Société Générale de 768 à 800, le Crédit Commercial de France de 529 à 540.

Les banques d'affaires améliorent leurs positions à 1.045 la Banque de Paris et 516 la Banque de l'Union Parisienne. La Banque Transatlantique est soutenue à 645.

Le **Crédit Foncier de France** est résistant à 2.950, à la veille de détacher, lundi, son acompte de 60 fr. brut (net 49 fr. 20). Cet acompte est inférieur de 20 fr. au précédent, mais il n'en faut pas conclure dès maintenant à une réduction corrélative de la répartition totale : les circonstances ont compliqué le travail d'arrêt des écritures et obligent à une révision des conditions de nombreux prêts, et le Conseil a, sans aucun doute, voulu tenir largement compte, pour fixer l'acompte, de l'incertitude qui en résulte. Le **Sous-Comptoir des Entrepreneurs**, allégé mardi de son solde de dividende de 8 fr. 11 net, cote 285. L'exercice presque tout entier (la Société arrête ses comptes au 31 octobre) avait été caractérisé par une reprise de l'industrie de la construction qu'est venue entraver la guerre.

Résistance des valeurs immobilières. On ne peut guère leur demander davantage pour le moment, leurs recettes allant en diminuant tandis que les dépenses d'entretien ont une tendance à l'accroissement. Notons toutefois dans la loi de budget une disposition qui allège l'impôt foncier en proportion des réductions de recettes résultant de la nouvelle législation sur les loyers. L'action **Rente Foncière** se maintient près de 340, les **Immeubles de France** près de 345. L'action de la **France Foncière** vaut une vingtaine de francs. Le 13 février, assemblée des porteurs d'obligations 5 0/0 1930 pour le report du coupon n° 19 à échéance du 1^{er} janvier 1940, et la réduction du taux des intérêts et prorogation des amortissements.

La **Banque Ottomane**, qu'a stimulée, depuis quelques semaines, l'affirmation de la solidarité franco-britannique, puissant agent de maintien de la paix dans le bassin oriental de la Méditerranée, consolide vers 670 la majeure partie de ses récents progrès. Le **Crédit Foncier d'Egypte**, à la veille de l'assemblée du 16 janvier, prend son parti de la réduction de dividende que nous avons annoncée : l'action passe même de 4.080 à 4.230, tandis que le dixième de part se maintient ferme à 8.500. La **National Bank of Egypt** fuse de 5.300 à 5.730. Une offre sans contre-partie, à 340, en **Crédit Foncier d'Orient**.

La **Compagnie Algérienne**, dont l'acompte de 16 fr. 95 net au porteur sera détaché le 8 janvier, clôture à 1.335 contre 1.290. Le **Crédit Algérien** s'approche tout près de 2.300. Le **Crédit Foncier de l'Ouest Africain**, sur lequel nous avons souvent attiré l'attention des amateurs de valeurs momentanément dépréciées, a fait récemment quelques progrès ; derniers cours : 201 l'action et 200 la part.

Beaucoup d'animation depuis quelques semaines sur le **Crédit Foncier Franco-Canadien**, comme d'ailleurs sur la plupart des titres représentatifs d'affaires travaillant en Amérique : l'action s'échange à 5.625 contre 5.675 et la part à 22.400 contre 20.500.

La **Banque Nationale du Mexique** dépasse d'une vingtaine de francs le cours rond de 300.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Les actions de nos anciens réseaux ont, cette semaine, gagné du terrain. Le **Nord** s'est redressé de 855 à 875, cours qui comprend le coupon de 12 fr. 32 net qui sera détaché le 8 janvier. L'**Est** campe un peu au-dessous de 600. Le **Lyon** passe de 895 à 915. L'**Orléans** suit le mouvement de 858 à 870 et le **Midi**, gonflé de son coupon de 15 fr. 12 à détacher le 8 janvier, s'avance de 720 à 743.

Les **Départementaux**, encore qu'ils soient bien négligés, sont fermes à 272. Les **Secondaires du Nord-Est**, après paiement d'un acompte de 7 fr. 50 brut, soit 4 fr. 44 net par action au porteur, restent inscrits à 292. Les **Voies Ferrées des Landes**, délaissées à 132, ont mis aussi en paiement un acompte de 5 fr. 78 net au porteur.

Les **Chemins de Fer des Colonies Françaises** restent inscrits à 368. Le 15 janvier sera payé le solde de dividende de 15 fr. brut. **Indochine et Yunnan**, à bon droit, est toujours activement recherché. Au comptant seulement, il apparaît à 1.155 contre 950.

Un optimisme raisonné pousse le **Chemin de Fer de Santa-Fé** de 790 à 820. **Buenos-Ayres**, qui aurait autant de raisons d'aller de l'avant, se contente de consolider ses progrès à 828. **Rosario à Puerto-Belgrano** reprend courage à 300 l'ordinaire comme la priorité, tandis que l'obligation à revenu variable est toujours oubliée à 296.

L'on s'inquiète du dividende des actions de préférence **Canadian Pacific**. Cette agitation a quelque influence sur les actions ordinaires cotées sur notre place qui s'avancent à 309, venant de 290.

Le **Métropolitain** se raffermi de 780 à 805, pendant que les **Transports en Commun** végètent à 442.

Les **Tramways de Shanghai** sont toujours abordables un peu au-dessous de 1.000.

Les **Wagons-Lits** sortent de leur langueur habituelle à 51 contre 48,50.

CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Les recettes mensuelles du **Suez**, en 1939, se comparent ainsi qu'il suit avec celles de 1938 :

	1938	1939
Janvier	840.000	742.800
Février	781.700	743.700
Mars	936.400	815.500
Total du 1 ^{er} semestre	£ 2.529.000	2.302.000
Avril	797.400	807.600
Mai	775.600	775.200
Juin	732.500	736.000
Total du 2 ^e trimestre	£ 2.305.500	2.318.800
Juillet	793.600	732.800
Août	806.500	722.300
Septembre	801.300	386.700
Total du 3 ^e trimestre	£ 2.401.400	1.841.800
Octobre	848.500	484.800
Novembre	791.300	502.600
Décembre	788.800	542.200
Total du 4 ^e trimestre	£ 2.428.600	1.529.600
Total de l'année	£ 9.664.500	7.992.200

La réduction pour l'année, on le voit, est massive, mais il convient d'observer que, depuis le mois de septembre, qui avait été particulièrement atteint, l'écart va, de mois en mois, en s'atténuant. C'est un facteur dont, sauf rechute au cours des semaines à venir, le Conseil pourra tenir compte lorsqu'il fixera le montant des soldes de dividendes.

A l'approche du détachement, lundi prochain, des acomptes annoncés, les titres du Canal ont participé, cette semaine, à la reprise de l'ensemble du marché : l'action de capital passe ainsi de 17.775 à 18.025, la jouissance de 14.750 à 14.920, la part de fondateur de 14.400 à 14.475, le cinquième de part civile de 4.650 à 4.675.

Les **Magasins Généraux de Paris** s'élancent de 1.589 à 1.735 avant d'être demandés vainement à 1.825. On recherche aussi sans succès à 900 et 500 les **Docks du Havre**. Les **Docks de Marseille** s'élèvent de 487 à 540.

A la veille du détachement de son acompte de 125 fr. brut (net 82 fr. 50), supérieur de 25 fr. au précédent, le **Port du Rosario** a été bien près d'atteindre 9.400, il termine à 9.365. C'est un cours qu'il ne faut évidemment pas mettre en regard du simple dividende. Mais le marché a conservé souvenir des aubaines dont ont profité les actionnaires à l'heure où les conditions d'exploitation étaient particulièrement défavorables. Le **Port de Beyrouth** se tient près de 1.750. Le **Canal de Corinthe** est offert au mieux. Ses recettes brutes ont été de 1.350.900 dr. en novembre, pour un trafic de 117.171 tonnes.

Peu de changements, cette semaine, dans le groupe de la navigation maritime qui consolide ses récents progrès.

L'**Est-Asiatique Danois** ne s'écarte guère de 4.250.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Echanges plus nourris cette semaine dans le groupe de l'électricité, et la hausse est à peu près générale, sans écarts importants.

La **Générale d'Electricité** gagne 50 points à 1.915. **Thomson-Houston**, très recherché, effleure le pair, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien des années. Les porteurs patients verront certainement ce niveau largement dépassé. **Eclairage et Force** poursuit son redressement bien mérité à 485 contre 460.

La **Lyonnaise des Eaux** chemine de 1.150 et 900 à 1.210 et 935. Les demandes sont toujours nombreuses et difficilement servies en **Energie Industrielle**, qui, pour la première fois, dépasse le cours de 1.000 pour finir même à 1.210. Sur la base des derniers dividendes, elle s'est mise à la parité de rendement de ses voisines. Nous avions souvent signalé l'indéfendable rigueur de la Bourse à son égard.

Les grandes vedettes de la région parisienne sont encore tenues un peu à l'écart. La diminu-

tion de la consommation au début de la guerre a évidemment eu une grosse influence sur les recettes. Mais sans que l'effet de ces restrictions d'éclairage soit maintenant neutralisé, la demande s'accroît régulièrement. L'**Union d'Electricité** marque le pas à 448. L'**Electricité de Paris**, à laquelle on a toujours demandé un rendement substantiel, est ferme à 692 l'action et 980 le dixième de part. La **Parisienne de Distribution** oscille aux environs de 650. **Nord-Lumière** reprend du nerf à 769.

La **Havraise** tient bon à 840. La **Centrale d'Energie Electrique**, qui est assurée d'un revenu substantiel, progresse enfin de 595 à 650.

L'**Energie du Sud-Ouest** passe de 821 à 839. Pour sauvegarder les droits des actionnaires mobilisés, la réalisation de l'augmentation de capital se fera au plus tôt après la fin du deuxième mois qui suivra la fin des hostilités. Néanmoins, les actionnaires doivent faire revêtir leurs titres d'une estampille constatant la réalisation de l'augmentation de capital. Les actions nominatives appartenant aux personnes physiques depuis plus de six mois recevront dès maintenant un bonus de 7 fr. 705 net.

Ex-droit, la **Pyénéenne** s'est échangée à 1.100 et le droit à 470, cours vieux de quelques jours. Les **Forces Motrices de l'Agout** ont payé le 3 janvier un acompte de 19 fr. net. Elles s'inscrivent, ex-coupon mais droit à la répartition d'une action gratuite pour deux anciennes attaché, à 1.060. L'**Electricité du Littoral Méditerranéen** progresse de 642 à 662. On retrouve l'**Electricité de Marseille** à 190, cours qui ne laisse guère de place aux désillusions.

La **Truyère** effleure 1.000 pour finir à 990. Fermé de l'**Hydro-Electrique d'Auvergne** à 1.020 et de **Keller-Leleux** à 594.

Quelques points de hausse sur l'**Electricité et Gaz du Nord** à 340.

Les progrès des **Eaux et Electricité de l'Indochine** sont modestes à 938 contre 900.

Quelques réalisations ramènent la **Générale de T. S. F.** de 850 à 820. Les **Grands Télégraphes du Nord** ont mis en paiement le 3 janvier l'acompte habituel de 5 sh. par action. L'incertitude de la situation politique des Etats scandinaves n'en ramène pas moins ce titre autrefois privilégié, de 3.970 à 3.750.

Dans le groupe des valeurs de gaz, **Gaz et Eaux**, dont le coupon de 12 fr. net sera mis en paiement le 8 janvier, passe de 486 à 505. **Eclairage, Chauffage et Force Motrice** pourrait prétendre à mieux que le cours de 780 auquel elle se cantonne. Le **Gaz Lebon** se raffermi de 2.125 à 2.195 et le **Gaz pour la France et l'Etranger**, dont le dividende de 80 fr. a été maintenu malgré l'augmentation de capital, progresse de 1.000 à 1.059, cours encore très rémunérateur.

La **Générale des Eaux**, en qualité de collecteur des recettes pour la Ville de Paris, trouvera une atténuation de la restriction de la consommation dans la majoration des prix qui a été récemment décidée. L'action progresse de 1.260 à 1.285.

PRODUITS CHIMIQUES

Encore une bonne semaine pour le groupe des produits chimiques, dont le marché s'anime et qui, à de rares exceptions près, gagne encore du terrain.

Saint-Gobain fait un bond qui le porte de 2.330 au-dessus de 2.525. Les **Usines Dior** repaissent à la cote à 245, venant de 150. **Kuhlmann** fait un pas en avant, à 852. Les **Superphosphates au Maroc** ont toujours le vent en poupe : l'action dépasse un peu 2.000. Les **Produits Chimiques Coignet** sont fermes à 590, après détachement, mardi, de leur solde de dividende de 13 fr. 75 brut ou 9 fr. 43 net au porteur. L'**Industrielle de Produits Barytiques**, en attendant son assemblée qui doit se tenir à l'heure où nous paraissions, atteint le cours rond de 400.

Rhône-Poulenc s'avance, sans témérité d'ailleurs, de 964 à 1.040. Les **Salpêtres et Produits Chimiques de Bordeaux** ont valu 135 il y a quelques jours.

Les **Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis**, qui n'avaient pu être cotées vendredi dernier, se sont élancées à 1.550, regagnant ainsi presque tout le droit à la répartition d'actions gratuites (500 fr. environ) qui vient d'être détaché. Les **Produits Chimiques de Saint-Denis** s'avancent, droit attaché, à 630. Leur droit s'exerce à raison d'une action **Matières Colorantes** pour neuf actions **Produits Chimiques** non encore échangées. **Georget** se tient un peu au-dessus de 300. Les **Docks des Alcools** passent de 460 à 475. Le **Carbone Lorrain** gagne encore du terrain à 742. Le dernier dividende n'a été

que de 25 fr., mais les perspectives de l'affaire sont larges. Les **Etablissements Linet** sont demandés sans contre-partie à 450, après le détachement, mardi, de leur dividende de 7 fr. brut ou 3 fr. 60 net au porteur. **Bertrand Frères**, dont les dividendes de 49 fr. 50 par action et 9 fr. par tiers de part ont été détachés le 2 janvier à raison de 35 fr. et 6 fr. 75 net respectivement, est délaissé. L'exercice clos le 30 juin 1939, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 16 décembre, se solde par un bénéfice de 1.107.193 fr. Il est reporté à nouveau 410.733 fr. **Givaudan-Lavrotte**, à la Bourse de Lyon, est sans transactions à 195. Les comptes de l'exercice 1938-1939 se soldant par un bénéfice net de 741.809 fr. ont été approuvés par l'assemblée du 29 décembre qui a fixé le dividende à 20 0/0, payables le 30 décembre à raison de 14 fr. 05 net au porteur; il a été affecté 402.119 fr. aux amortissements.

L'**Air Liquide** n'a pas été des derniers à aller de l'avant: l'action passe de 1.438 à 1.509 et la part de 5.570 à 5.900. La **Grande-Paroisse** est demandée sans contre-partie à 2.275. La **Soudure Autogène** parcourt une nouvelle étape de hausse qui amène à 485 les deux catégories d'actions que sépare généralement un intervalle injustifiable. L'**Oxygène d'Extrême-Orient** dépasse 1.000.

Hausse aussi de **Pechiney** à 1.940. Son assemblée extraordinaire est remise au 15 janvier. A la Bourse de Lyon, l'action de 150 fr. de l'**Aluminium du Sud-Ouest**, dont le dividende vient d'être fixé à 5 0/0, payable le 15 janvier (3 fr. 70 net au porteur), a valu en dernier lieu 52, cours ancien. Le bénéfice net ressort à 340.204 fr. La précédente répartition remonte à 1932. L'**Electro-Chimie** s'avance à 2.150, ex-droit à la répartition d'actions gratuites, droit qui vaut lui-même à peu près 530.

Les **Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France** ne s'écartent guère de 2.250. La **Franco-Belge Libbey Owens** est négligée à 552. Les **Verres d'Aniche** passent de 490 à 525. Les **Verres Souchon-Neuvesel** ne sont pas cotés. Après affectation de 2 millions 1/2 à une provision pour règlement d'avaux, le bénéfice net de l'exercice 1938-1939 ressort à 1.479.300 fr. L'assemblée du 30 décembre a voté un dividende de 30 fr. par action libérée et de 7 fr. 50 par action non libérée.

Au groupe de la rayonne, les transactions sont moins rares et la tendance à la hausse s'affirme, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous:

	Dernier cours au			
	1 ^{er} sept.	6 oct.	22 déc.	5 janv.
Viscose Française, act.....	665	632	740	940
part.....	675	»	»	d. 950
Givet-Lieux, act.....	550	430	757	920
part.....	527	400	550	800
Nationale Viscose.....	396	357	630	650
Viscose Albigeoise.....	550	»	605	d. 755
Text. Artif. Besançon, priv.....	617	617	»	»
ord.....	82	»	82	»
Sopara (Viscose Suisse).....	2.605	2.550	2.900	3.730
Tubize, priv.....	65	72	80	109

Les cinq premières de ces sociétés ont tenu le 29 décembre des assemblées extraordinaires qui ont décidé notamment la clôture anticipée au 31 août 1939 de l'exercice 1939 et la prolongation de l'exercice suivant jusqu'au 31 décembre 1940.

Vive hausse de **Gafsa**, de 966, ex-remboursement de 25 fr. net, à 1.035. Les **Phosphates Tunisiens** dépassent un peu 310. Les **Phosphates du Dyr** s'avancent à 56.

La **Norvégienne de l'Azote**, en attendant son assemblée convoquée pour le 26 janvier, est calme: l'action ordinaire perd le cours rond de 1.900; la préférence revient de 2.145 à 2.065.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

D'importantes hausses sont enregistrées cette semaine sur les valeurs métallurgiques, en particulier sur les titres des entreprises de l'Est, restées jusqu'alors très en arrière de leurs semblables.

Schneider s'avance à 1.840, en gain d'une centaine de points. Les **Acieries de la Marine**, qui restaient boudeuses en dessous du pair, atteignent enfin 540 à l'annonce d'un bénéfice disponible de 12.537.903 fr. pour l'exercice de quatorze mois prenant fin le 31 août, permettant la distribution d'un dividende de 30 fr., tandis que l'an dernier, pour un exercice de douze mois, le bénéfice ressortait à 5.267.115 fr. et le dividende était fixé à 12 fr. 50. Le Conseil n'oublie pas de renforcer la situation financière, puisqu'il affecte 61 millions aux amortissements et 25 millions aux provisions. Le renouvellement et l'accroissement du matériel sont maintenant in-

dispensables aux usines qui veulent travailler au maximum pour la défense nationale. Assemblées le 15 janvier. **Châtillon-Commentry** passe de 2.175 à 2.390, toujours prête à s'associer à une reprise du groupe.

Les **Hauts Fourneaux de Saulnes** progressent de 670 à 753. **Micheville** se relève de 745 à 800, après avoir détaché un coupon de 22 fr. 485 net par action au porteur. **Pont-à-Mousson** a mis en paiement, le 5 janvier, un acompte de 49 fr. 815 net par action libérée au porteur et 45 fr. 793 par action non libérée. L'an dernier, l'acompte avait été limité à l'intérêt statutaire, soit 24 fr. ou 16 fr. Cette nouvelle n'a pas ragailardi le titre, qui somnole à 2.600.

Brillante allure des **Forges et Acieries du Nord et de l'Est** à 700 contre 610. **Denain-Anzin**, qui avait pris les devants, campe à 1.445. **Louvroil-Montbard**, dont on connaît les possibilités industrielles, fait la pause à 503, après une étape importante. Elle pourrait sans témérité reprendre encore du terrain.

Les **Hauts Fourneaux de Chasse** ont tenu leur assemblée le 27 décembre et voté le dividende prévu de 330 fr. par action. Le solde de 116 fr. 10 net par action au porteur est payable depuis le 30 décembre. Le bénéfice des **Acieries de Saint-Etienne**, après 11 millions d'amortissements, s'élève à 4.614.068 fr. Le dividende a été fixé à 60 fr. pour les actions de priorité et 50 fr. pour les actions ordinaires. La moitié en est payable depuis le 30 décembre. Une somme de 1.260.000 fr., représentant 30 fr. par action, a été portée à une réserve spéciale. Les **Acieries du Chambon-Feugerolles** mettent en paiement un dividende de 25 fr. brut. A la Bourse de Lyon, la première de ces trois affaires se traite à 3.400 et la seconde à 645.

Huta-Bankowa se voit obligée de demander des sacrifices à ses obligataires. Une assemblée convoquée le 17 janvier approuvera la suspension momentanée du paiement des intérêts et de l'amortissement des obligations 5 0/0 1930. L'action s'échange à 82 qui valait près de 200 il y a un an.

Pendant plusieurs semaines, la **Française des Métaux**, escomptant la distribution d'actions gratuites qui a lieu actuellement, a progressé vigoureusement pour atteindre 4.240. Les négociations sur le droit et les offres nombreuses de porteurs pressés de réaliser un bénéfice fort appréciable ont quelque peu ébranlé le marché. L'action droit attaché s'échange à 4.000 et le droit à 1.970.

C'est ex-droit que les **Tréfileries du Havre** s'inscrivent à 1.014 contre 1.299 droit attaché il y a huit jours. Le droit à la répartition de deux actions gratuites pour cinq anciennes est recherché à 375. Compte tenu de l'impôt de 27 fr. par droit, il est encore un peu plus avantageux d'acquiescer l'action ancienne.

La **Française de Matériel** est ferme à 575. La **Franco-Belge**, qui reçoit encore sa part dans une nouvelle commande de 500 wagons-citernes attribuée en grande partie à l'industrie belge, accentue ses progrès de 1.310 à 1.406. L'**Alsacienne de Construction Mécanique**, malgré le redressement de l'Alsthom, ne peut dépasser 685.

Les valeurs de construction navale sont toujours recherchées. **Penhoët** atteint 1.500. Les **Chantiers de la Loire** abordent 700 et les **Chantiers de la Méditerranée** 1.575.

Fermeté, sans plus, de la construction automobile. **Citroën** s'inscrit à 559 l'action B et 623 l'action N. L'acompte de dividende habituel sera mis en paiement le 16 janvier à raison de 15 fr. 84 pour l'action N et 12 fr. 51 pour l'action B (net au porteur). Les parts anciennes de premier rang qui avaient reçu l'an dernier 6 fr. 45 se verraient attribuer, après l'approbation des comptes, un dividende de 13 fr. 71. Le titre est ferme à 201. A 750, **Hotchkiss**, pas à pas, regagne un niveau plus en rapport avec ses perspectives. **Gnome et Rhône**, qui est favorisé par l'effort inouï de la construction aéronautique, parvient à 901 contre 878.

Les **Ateliers d'Aviation Louis Bréguet** rouvrent l'ère des bénéfices par une répartition de 190 fr. par action privilégiée et 85 fr. par action ordinaire. C'est après extinction du report déficitaire antérieur de 4.017.610 fr. que les comptes de l'exercice clos le 30 juin font ressortir un bénéfice de 9.421.332 francs.

Les **Compteurs et Matériels d'Usines à Gaz**, dont les timides progrès annonçaient un mouvement d'envergure, viennent de rebondir de 750 à 860.

L'assemblée tenue par les **Etablissements Binet** le 28 décembre a décidé d'incorporer les primes d'émission et une partie de la réserve extraordinaire au capital pour le porter de 10

à 12 millions. Il sera attribué une action nouvelle pour cinq anciennes.

Le bénéfice net des **Compteurs de Voitures (Taximètres)** s'élève à 2.404.017 fr. contre 1.725.005 fr. Le dividende, rappelons-le, sera ramené de 20 fr. à 10 fr. L'action reste calme à 239.

Le **Ferodo** mettra en paiement le 15 janvier un acompte de 6 fr. brut (4 fr. 38 net au porteur).

Japy s'éveille à 146. Il serait proposé le 29 janvier aux actionnaires d'augmenter le capital par émission d'actions privilégiées et de créer des parts de fondateur.

MINES MÉTALLIQUES

A l'assemblée d'une société de mines de zinc, des renseignements précis ont été apportés sur les très importants contrats conclus entre les grands producteurs de l'Empire britannique et le Gouvernement. Les ventes se sont faites aux cours des jours précédant la guerre, mais elles sont soumises à une révision semestrielle qui permettra d'indemniser les producteurs des relèvements éventuels de prix de revient. Il semble que ces contrats réservent aux entreprises de mines métalliques des bénéfices modérés, mais appréciables tout de même et relativement stables, en dépit des clauses de sauvegarde qui, habituelles dans l'industrie minière, peuvent permettre à l'acheteur d'ajourner ou de diminuer certaines livraisons.

Le cuivre électrolytique à New-York se maintient à 12 cents 50 et le cuivre standard, à Londres, à £ 62. A Paris, la **Roan Antelope** se retrouve à 171 et la **Rhodesian Anglo-American** gagne quelques points à 233. L'**Union Minière du Haut-Katanga** s'avance de 5.680 à 5.970.

L'action nouvelle des **Mines de Bor** progresse vivement de 1.465 à 1.663. La Société vient de conclure un accord avec le Gouvernement yougoslave. En vertu de cet accord, qui restera en vigueur jusqu'au 1^{er} septembre 1940, une partie de la production de cuivre sera achetée par l'Etat yougoslave et payée en dinars; l'autre partie sera vendue hors de Yougoslavie par la Compagnie, qui conservera pour ses besoins en devises étrangères le montant de cette vente. Les événements ont incité le Conseil à ne pas distribuer d'acompte cette année; cette suppression de l'acompte ne signifie nullement qu'un dividende ne sera pas proposé à l'assemblée générale qui se tient ordinairement au mois de mai, si toutefois la situation extérieure n'est pas modifiée à cette époque. Le Conseil examine la possibilité d'une distribution de réserves, qui se ferait par augmentation du nominal des actions.

Le **Rio Tinto** est calme à 3.235. L'action **Pena Copper**, toutes coupures, s'est traitée pour la dernière fois à 46,50. L'exercice 1938 s'est soldé par une perte de £ 276, contre une autre perte de £ 12.879 l'an dernier. L'amélioration des résultats est due à la hausse des prix de vente. Le Conseil ne sait encore s'il pourra obtenir l'autorisation de transférer en Angleterre une partie de ses pesetas.

L'action **Boléo** se négocie à 92 et la part à 98. L'exercice de six mois clos le 31 juillet 1938 s'était soldé par un bénéfice net de 3.200.000 fr., qui avait permis la distribution d'un dividende de 4 fr. brut. Dans la première période de liquidation, c'est-à-dire du 1^{er} juillet 1938 au 30 juin 1939, le crédit du compte de résultats s'est élevé à 8.168.677 fr., y compris un profit de 1.917.000 fr. sur réalisation de titres. Après déduction des frais généraux, le solde sera transféré du débit du compte de résultats à diverses provisions. La production de cuivre de 1939 a été de 7.045 tonnes contre 8.120 t. en 1938.

Aux mines de plomb, **Penarroya** s'effrite à 487. Les **Mines d'Aouli** font bonne contenance un peu au-dessus de 700.

Trepca passe de 67,75 à 77. A l'assemblée du 29 décembre, le Président, M. Chester Beatty, a confirmé les indications favorables fournies par le rapport au sujet de la mine de Stantrg, mine ancienne de Trepca. Il a ajouté qu'un accord avait été conclu avec le Gouvernement yougoslave. L'accord ancien sera suspendu du 1^{er} septembre 1939 au 30 juin 1940. Pendant cette période, une partie de la production sera vendue au Gouvernement yougoslave ou pour compte, en dinars, mais à un cours considéré comme l'équivalent du prix mondial; ces ventes ne comprendraient pas les pyrites. Le reste de la production pourra être vendu en sterling et conservé à Londres, pour les besoins de la Compagnie. L'accord de 1923 sera prorogé d'une durée égale à celle de sa suspension.

L'étain, à Londres, s'inscrit à £ 244 5/8 au comptant et à £ 243 5/8 à terme, en baisse sur les cours de la semaine dernière. Les valeurs stannifères ont été quand même recherchées, sur la perspective de beaux résultats. Les **Etains et Wolfram du Tonkin** s'inscrivent vers 700, l'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** à 757 et la part à 515. **Kinta** se traite à 1.200 l'action de jouissance et à 1.375 l'action de capital.

L'action **London Tin** est calme à 43,25.

Au groupe des mines de fer, l'**Ouenza** s'avance à 2.525, tandis que la **Concessionnaire de l'Ouenza**, plus attrayante, se retrouve à 2.300. Malgré la réduction des embarquements de septembre à décembre 1939, les expéditions totales de l'Ouenza s'élèvent, pour l'année 1939, à 1.845.205 tonnes contre 1.664.183 t. en 1938 et 1.347.824 t. en 1937. Le programme de 1940 a été fixé à 2.500.000 t. Il est donc très vraisemblable que des mesures ont été prises pour l'amélioration des transports maritimes.

CHARBONNAGES

Progrès encore au groupe des charbonnages, qui avait été l'un des plus atteints aux mauvais jours des difficultés d'ordre social et qui, maintenant, est un des plus favorisés par le rendement de la main-d'œuvre et les besoins énormes du pays. Les déclarations faites à l'assemblée d'Anzin confirment les espoirs que la Bourse, depuis quelque temps, a fondés sur les charbonnages.

Lens continue à progresser de 319 à 329. **Courrières**, qui jouit comme la précédente d'une cote de faveur, est ferme à 239. **Béthune**, qui récolte les fruits d'une activité industrielle étendue à des branches variées, passe de 624 à 640. **Anzin**, souvent indiquée au-dessous du pair et la semaine dernière encore calme à 588, bondit tout près de 700. **Vicoigne** suit le mouvement de 532 à 550 et **Marles** reste abordable à 510.

En Coulisse, **Bruay** à 304 l'action nouvelle et **Liévin** à 189, font preuve de bonnes dispositions.

Aniche, qui est restée une des valeurs de charbonnage les plus rémunératrices, passe de 1.315 à 1.370. **Ostricourt**, qui s'attardait à 1.030, bondit à 1.214. **Dourges** s'anime à son tour à 1.080 contre 1.000, cependant que **Carvin** s'élance de 709 à 796. Les valeurs rémunératrices se font rares parmi celles qui prennent rang dans les titres de premier choix, et Carvin semblait fort attrayante.

La production de **Ligny-lez-Aire** a été en 1939 de 99.100 tonnes contre 87.300 en 1938. L'action ancienne végète à 37.

Le groupe des charbonnages du Centre et du Midi consolide ses progrès antérieurs. **Blanzey** se maintient à 1.190 et **Albi** reste vivante à 903 contre 890.

Très brillante allure des **Charbonnages du Tonkin** à 2.580 contre 2.470. Le développement de leur production permet d'escompter un avenir plus brillant encore pour ce titre de qualité.

VALEURS DE PÉTROLE

La hausse du pétrole de Pennsylvanie n'affecte que les qualités supérieures, mais la situation générale, estime-t-on aux Etats-Unis, n'en sera affectée.

Léger fléchissement de la production journalière avec 3.545.000 brut contre 3.868.000, record de la semaine précédente.

Il y a de plus en plus contradiction entre la position du pétrole et celle de l'essence. Pour cette dernière, la surabondance des stocks serait dangereuse si l'on n'espérait que la guerre européenne obligera quelque jour à effectuer des ponctions d'importance. Jusqu'à présent, la demande est très réduite et les prix fléchissent régulièrement.

Les meilleures dispositions des places étrangères ont permis à la **Royal Dutch** de maintenir son avance par rapport à ces mêmes marchés, bien que cette Compagnie ait décidé de réduire son acompte de 6 0/0 à 5 0/0. La **Shell**, qui, elle aussi, ramène son acompte de 7 1/2 0/0 à 5 0/0, n'est pas moins ferme. La **Royal** à 6.770 et la **Shell** à 828 maintiennent, en finale, les quelques points gagnés au début de la semaine. Au reste, il serait vain de chercher à déceler l'importance du dividende final en se basant sur la réduction de l'acompte. Les circonstances actuelles obligent les sociétés à agir avec une extrême prudence.

Alors que le président Cardenas déclare que le conflit avec les Compagnies pétrolières étrangères sera bientôt et définitivement réglé par le paiement d'une indemnité, une campagne ardente soutenant un candidat à la présidence contre le président Cardenas rappelle les bienfaits de la liberté économique. Est-ce sur ce vague espoir que la **Mexican Eagle** s'avance de 73,75 à 78 et la **Canadian Eagle** de 90,50 à 93,25 ? Ce serait une anticipation bien hasardeuse !

La **Franco-Wyoming** est recherchée à 390 contre 358.

Allure soutenue des pétrolières roumaines qui réalisent en fin de semaine des progrès substantiels. L'**Astra Romana** passe de 109 à 120, **Colombia** de 63,50 à 70 et **Concordia** de 47,50 à 54.

La **Française des Pétroles**, dont les progrès sont lents, mais continus, atteint 1.190 contre 1.170.

L'ordinaire **Lille-Bonnières** chemine de 290 à 310 et pourrait voir mieux.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Le caoutchouc standard, à Mincing Lane, a été soutenu à 11 d. 11/16, et les valeurs de plantations, en dépit de quelques dégagements, ont conservé un marché très animé et, dans son ensemble, en progrès. Nous examinons plus loin leurs perspectives qui, au seuil de 1940, demeurent favorables.

Au groupe malais, l'**Eastern** gagne quelques points à 158 et **Gula Kalumpang** passe de 230 à 240. **Kuala Lumpur** est très ferme à 247 contre 243. Le dividende de l'exercice clos le 30 juin sera mis en paiement le 8 janvier, à raison de 9 d. net d'impôt-tax.

Au groupe néerlandais, **Amsterdam Rubber** continue ses progrès de 4.950 à 4.975. D'après certaines évaluations faites en Hollande, son prochain dividende serait ramené de 10 à 9 0/0, à la condition que le bénéfice net ne soit pas affecté d'un prélèvement pour la réserve extraordinaire. Cette diminution serait compensée, pour les porteurs français, par la hausse du florin. L'action **Franco-Néerlandaise** s'est avancée de 284 à 310, tandis que la part se tassait de 444 à 440.

Les exportations de caoutchouc indochinois, pour les onze premiers mois de 1939, se sont élevées à 54.081 tonnes contre 49.270 t. pendant la période correspondante de 1938. Les exportations de décembre augmenteront sensiblement ce total; en 1938, déjà, elles avaient atteint 9.386 t. On verra, d'autre part, que, dans l'arrêt d'application relatif à la nouvelle taxe de sortie, la question des contrats à terme a été résolue d'une façon satisfaisante. Chose plus importante, il est tenu compte aux planteurs de l'augmentation des prix de revient.

L'action **Caoutchoucs de l'Indochine** fait très bonne contenance à 1.162 et la part reprend à 5.800. L'action ordinaire **Cultures Tropicales** revient de 259 à 240 et la privilégiée de 252 à 246. La part progresse de 1.690 à 1.730. L'action **Indochinoise d'Hévéas** se tasse de 605 à 595, tandis que la part se maintient à 402.

Reprise de l'action **B Financière des Caoutchoucs**, à 239 contre 230,50, et de l'action **V** à 895 contre 851. L'action **Cambodge** passe de 690 à 713 et le centième de part de 228 à 235. L'action **Terres-Rouges** abandonne quelques points à 751 contre 758, tandis que le centième de part se raffermi de 238 à 244. L'action **Padang** parcourt une nouvelle étape de hausse de 1.038 à 1.110, tandis que des prises de bénéfices ramènent la part de 19.200 à 18.250. Les deux titres offriront à leurs porteurs, dès l'an prochain, un rendement net avantageux qui pourra s'accroître au fur et à mesure du développement de la jeune plantation greffée de Nigel Gardner. L'action **Mékong** se maintient à 489. Les ordinaires et les privilégiées se négocient maintenant sous une seule rubrique, les deux catégories de titres pouvant être indifféremment livrées. Les parts s'avancent de 3.295 à 3.395.

Parmi les valeurs africaines, la **Française de l'Afrique Occidentale** revient de 1.480 à 1.450.

La **Marseillaise de Madagascar** s'inscrit à 2.220. Depuis le 29 décembre, les cours s'entendent amputés du droit qui confère la faculté d'acquiescer une action nouvelle à titre gratuit. Le droit n'a point figuré à la cote des droits de souscription, mais un avis a fait savoir que les actionnaires devaient demander les actions nouvelles à la Société Marseillaise de Crédit, contre remise du coupon n° 79. A la réflexion, nous ne voyons pas pourquoi ils ne se conformeraient pas, purement et simplement, à cet avis, eu égard aux bons résultats qu'a obtenus la Société.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

Au cours de la discussion du budget de l'agriculture devant le Sénat, le ministre a souligné la situation favorable de notre approvisionnement en sucre. Les prévisions pour la campagne 1939-40 portent, en effet, sur 10.332.000 quintaux, contre 8.357.710 et 9.904.686 pour les deux campagnes précédentes, soit des augmentations de 24 et 4 0/0 respectivement. Le dernier chiffre officiel de la consommation était 9.123.590 quintaux pour la période du 1^{er} septembre 1938 à fin juillet 1939. A nos disponibilités intérieures viendront se joindre naturellement nos apports coloniaux.

La **Raffinerie Say** progresse de 802 à 829 : son dividende de 26 fr. 58 net par titre au porteur, payable dès à présent, sera détaché à la cote lundi prochain. Le rapport indique que, pour l'exercice écoulé, les résultats des raffineries ont été satisfaisants; par contre, les bénéfices des sucreries ont diminué, la récolte betteravière 1938-1939 ayant été nettement déficitaire. La campagne sucrière en cours s'annonce au contraire bien plus satisfaisante et doit permettre de couvrir largement les besoins du pays, ainsi que l'a déclaré le ministre de l'Agriculture. En ce qui concerne l'exercice en cours, la Société devrait obtenir encore de bons résultats, toute réserve faite sur les conditions exceptionnelles actuelles. Au cours du premier trimestre, les livraisons de sucre raffiné ont été de 600.000 quintaux, soit 10 0/0 de plus que l'an dernier.

La **Sucrerie de Bresles**, qui vient d'élever de 200 fr. à 500 fr. le nominal de ses actions, progresse à 1.601. Les **Sucreries Coloniales** reprennent de 419 à 450. Les **Sucreries et Raffineries de l'Indochine** restent fermes près de 400 et 870. Les parts sociales **Sucreries et Raffineries en Roumanie** valent environ 530 fr. Ainsi que nous l'annonçons plus loin, la Société répartit actuellement une part nouvelle gratuite pour une part ancienne.

La **Bénédictine** progresse, l'action entièrement libérée de 9.501 à 9.750 et l'action remboursée de 500 fr. de 9.250 à 9.495. **Saint-Raphaël** s'avance de 4.905 à 4.960. La **Suze**, action de capital, est calme à 1.340 contre 1.350.

Ex-coupon de 2 fr. 82 net, les **Etablissements Nicolas** s'inscrivent à 325 contre 330. Les **Vignobles de la Méditerranée** fléchissent de 320 à 311. La **Vinicole de Champagne** progresse, l'action de 385 à 403 et la part de 99 à 105. L'assemblée du 29 décembre a décidé que l'exercice commencé le 1^{er} janvier 1939 sera clos le 31 août de la même année. L'exercice commençant le 1^{er} septembre 1939 prendra fin le 31 décembre 1940. **Debray** est demandé sans contre-partie à 325. **Damoy** se redresse à 546. Les comptes de l'exercice 1938-1939 qui seront soumis à l'assemblée du 25 janvier se solderaient par un léger bénéfice.

L'action et la part **Olida** sont fermes à 3.710 et 8.200. Les résultats de la Société sont très réguliers et l'on espère que cette année elle pourra maintenir ses dividendes à leur niveau précédent, soit 117 fr. 50 par action et 432 fr. par part. Les **Laiteries de la Vire et du Cotentin** font bonne contenance à 160 l'action et 510 la part. Le solde de leur dividende a été payé le 31 décembre à raison de 3 fr. 794 net par action ancienne et nouvelle libérée à la souscription et de 4 fr. 962 par action nouvelle libérée du quart à la souscription. Les parts ont reçu 30 fr. 871 net. La **Société d'Alimentation d'Alsace et de Lorraine (S.A.D.L.A.)** reste à 700, faute de transactions. La Société se dispose à porter son capital de 9 à 12 millions par incorporation de réserves et création de 12.000 actions de 250 fr., jouissance 1^{er} juillet 1939, réparties à raison d'une nouvelle pour trois anciennes.

Liebig's s'inscrit à 3.660 contre 3.600. Le dividende de la filiale française vient d'être fixé à 60 fr. contre 50 fr. **Nestlé** progresse de 11.600 à 12.000.

La **Brasserie de la Comète** est en légers progrès à 1.450 et 1.385. Le dividende, dont le maintien à 125 fr. et à 100 fr. sera proposé à l'assemblée du 7 février, s'applique à un capital augmenté des 2.000 actions créées pour rémunérer l'apport de la Brasserie du XX^e Siècle de Reims, réalisé durant l'exercice. Cette affaire bien gérée, dont les bénéfices sont très stables, paraît plutôt sous-estimée aux cours actuels.

Les **Brasseries et Tavernes Zimmer** sont négligées à 60. L'assemblée du 28 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939 se soldant par un bénéfice de 71.798 fr. contre une perte de 383.426 fr. Le **Grand Hôtel**, après avoir été l'objet d'une demande à 100, a trouvé finalement preneur à 95 contre 91, cours ancien. **L'Hôtel Meurice** vaut 100 fr.

VALEURS DIVERSES

L'Union Européenne gagne encore quelques francs à 715. La Générale du Maroc, brûlant les étapes, s'élance de 580 à 612, après 645. Nous avons souvent signalé l'an dernier les perspectives de redressement de ce titre, mais il était alors largement au-dessous du pair. L'Omnium Immobilier Tunisien, action A, est ferme aux abords de 500.

Dans le groupe des tabacs, l'attention se porte surtout sur les titres des affaires qui paraissent devoir réaliser, indépendamment de leurs bénéfices d'exploitation, des bénéfices de change. C'est ainsi que la Portugaise des Tabacs développe à 832 contre 802 ses récents progrès. Les Tabacs du Portugal gagnent encore quelques francs à 672. La British American Tobacco, à 988, fait un pas en avant. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée du 15 janvier, il sera payé à ce titre, le 25 janvier, un solde de dividende de 6 d. pour l'exercice 1938-1939, ainsi qu'un acompte de 10 d. sur l'exercice en cours, soit au total 1 sh. 4 net d'impôt anglais. Les Tabacs au Maroc bondissent de 8.280 à 9.700.

La Suédoise des Allumettes paraît avoir trouvé, un peu au-dessus de 200, un solide terrain de résistance.

Parmi les valeurs de grands magasins, les Galeries Lafayette se maintiennent aux environs immédiats de 25. Le Bon Marché est soutenu à 286 l'action de 400 fr. et à 68 le quart d'action. Stimulé par la progression des bénéfices et du dividende que nous avons annoncée, Paris-France passe de 735 à 785. Les Magasins Modernes, ex-coupon, s'avancent à 170. La Grande Maison de Blanc se redresse à 1.170. L'échange de titres consécutif à l'absorption de la Société par la Société des Grands Magasins Spécialisés doit être précédé, en mars, d'un remboursement de capital de 240 fr. par action. Le Grand Bazar de Lyon se tient, à la Bourse de Lyon, aux environs du pair. L'assemblée du 29 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1939-1940 qui se soldent par une perte de 1.984.372 fr. après d'importants amortissements sur les stocks.

Sur le marché industriel des produits textiles, les besoins de la clientèle privée sont grands, mais les fabricants éprouvent de sérieuses difficultés à s'approvisionner de matières premières. L'espoir de voir peu à peu la situation s'améliorer en ce sens stimule les valeurs du groupe. Agache dépasse un peu 440. Le Blan s'affermi à 350. Dollfus-Mieg passe de 4.100 à 4.600 l'action de capital et de 3.503 à 4.000 l'action de jouissance. L'action Gillet-Thaon se montre à 83 et la part à 38. L'assemblée du 28 décembre a approuvé les comptes que nous avons brièvement analysés dans le numéro du 17 décembre. Les dividendes, fixés à 5 fr. brut et 4 fr. 997 brut, seront mis en paiement à la date que fixera le Conseil. Le rapport note une amélioration des conditions d'exploitation de la Société et de celles des entreprises auxquelles elle est intéressée, notamment des Etablissements Maréchal. Malheureusement, les événements récents auront sur les résultats de l'exercice en cours une influence qu'il est difficile de prévoir.

Dans le groupe des valeurs de ciments, la tendance est toujours à la hausse. L'action Poliet et Chausson gagne quelques francs à 456. Les Ciments Français font bonne contenance à 1.374 l'action de capital et 810 l'action de jouissance. Pavin de Lafarge regagne, et au delà, les soldes de dividende qui viennent de lui être payés : l'action A clôture à 2.370 et l'action B à 715. Progrès aussi des Ciments de Marseille à 335 et des Ciments Vicat à 272. Lambert Frères, qui va doubler son capital par incorporation de réserves, atteint 1.850. Les Ciments de l'Indochine, ex-coupon, valent 490. La Nord-Africaine des Ciments Lafarge, dont le solde de dividende de 4 fr. 95 net au porteur a été détaché le 4 janvier, s'échange à 314, ex-coupon. Le Talc de Luzenac, ex-coupon, vaut un peu plus de 3.900. Le coupon 59, de 110 fr. brut ou 74 fr. 50 net (au porteur) représentant un acompte et un bonus, est payable depuis le 2 janvier.

La Compagnie Générale Industrielle, qui a payé le 29 décembre un dividende de 25 fr. brut ou 17 fr. 20 net au porteur, se redresse de 451 à 480. Districoke, action de priorité, s'avance à 210 et l'ordinaire à 106.

Les Etablissements Paul Breton ont valu il y a quelques semaines une soixantaine de francs l'action ancienne. L'assemblée extraordinaire du 28 décembre a décidé l'élévation du capital de 5.067.000 fr. à 7.093.800 fr. par création de 20.268 actions gratuites de 100 fr. (deux nouvelles pour cinq anciennes).

Jesol-Wideman est négligé à 283. L'assemblée, tenue le 29 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939 qui se soldent par un bénéfice net de 448.041 fr. ; le dividende a été porté de 27 fr. à 30 fr.

Stimulée par la perspective de la distribution d'actions gratuites que nous avons annoncée, la Librairie Hachette gagne encore une centaine de francs, à 1.890. L'Imprimerie Chaix s'affermi à 580. Le Petit Journal est vainement offert à 26 l'action. Une offre aussi, à 170, en Agence Nationale d'Affichage, quoiqu'un dividende doive être proposé à l'assemblée du 17 janvier. La Générale Publicité, qui convoque son assemblée pour le 20 janvier, est délaissée. Son dernier exercice est bénéficiaire. Didot-Bottin est demandé à 540, à l'approche de son assemblée. Fermeté, à 372, des Publications Périodiques qui paieront le 20 février un acompte de 10 fr.

Le Cercle de Monaco, très déprimé au début de la guerre, s'est redressé aux environs de 1.250. Le Jardin d'Acclimatation est délaissé près de 40 l'action et de 175 les obligations 5 0/0 de 500 fr. Les porteurs de ces derniers titres étaient convoqués en assemblée, le 5 janvier, pour statuer sur une prorogation du paiement des intérêts.

SOUSCRIPTIONS EN COURS

Négociation jusqu'au	VALEURS	PRIX DU DROIT	Clôture de la souscription
Au Parquet			
15 janv.	Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage électrique de Shanghai, c. 49 Pour 1 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	241
15 janv.	Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue, c. 30. Pour 1 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	626
15 janv.	Société Financière d'Exploitations Industrielles, c. 40 ou bon de droit. Pour 8 act. anc., 7 act. nouv. gratuites contre paiement de l'impôt de 24 fr. 009 par droit.	430
15 janv.	Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris, c. 127 ou 68. Pour 5 act. anc. de cap. ou de jouiss., 1 act. nouv. de 500 fr. gratuite.	115 50
15 janv.	Etabl. Gaillard (Compagnie Française des), c. 61 ou bon de droit. Pour 10 act. anc., 3 act. nouv. gratuites contre paiement de l'impôt 10 fr. 6946 par coupon.
31 janv.	Tréfileries et Laminiers du Havre, c. 40 ou bon de droit. Pour 5 act. anc. de 500 fr., 2 act. nouv. de 500 fr. gratuites. Impôt : 27 fr. par droit. Pour 25 act. anc. de 100 fr., 2 act. nouv. de 500 fr. gratuites. Impôt : 5 fr. 40 par droit.	375
31 janv.	Electro-Chimie, Electro-Métallurgie d'Ugine, c. 59 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	72
31 janv.	Matières Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, c. 59 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 4 fr. 60 par droit.	590
31 janv.	Produits Chimiques de St-Denis, c. 41 ou bon de droit. Pour 9 act. anc. de jouiss., 1 act. nouv. Matière Colorantes gratuite. Impôt : 1 fr. 5 par droit.	495
31 janv.	Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, c. 114 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 12 fr. 3,5 par droit.	148
31 janv.	Bitterroise de Force et Lumière, c. 37 (dixième droit) ou bon de droit. Pour 25 act. A anc., 7 act. A nouv. (2 ^e droit) gratuites. Impôt : 4 fr. 725 par coupon.
31 janv.	Forces Motrices de l'Agout, c. 41 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 18 fr. 749 par coupon.
31 janv.	Pyénéenne d'Énergie Électrique (actions), c. 33 ou bon de droit. Pour 2 act. Anc. 1 act. A nouv. grat. contre paiement de l'imp. de 32 fr. 28 par coupon.
31 janv.	Pyénéenne d'Énergie Électrique (dixièmes de part), 1 ^{er} coup. 24 ou bon de droit. Pour 5 dix. de parts 1 act. A nouv. gratuite contre paiement de l'impôt de 13 fr. 50 par coupon. 2 ^e coup. 25 ou bon de droit. Pour 10 dix. de parts, 3 act. A nouv. gratuites contre paiement de l'impôt de 2 fr. 025 par coupon.
31 janv.	Compagnie des Métaux, c. 53 ou bon de droit. Pour 1 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	1970
31 janv.	Industrielle et Commerciale de Transports et de Manutentions (SITRAM), c. 13 ou bon de droit. Pour 2 act. B anc., 1 act. B nouv. gratuite. Impôt : 7 fr. 03 par droit.	145
31 janv.	Publications Périodiques Desfossez, c. 21 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.	175
31 janv.	Clause (Sté. pour la culture des Graines d'élite), c. 12 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite contre paiement de l'impôt de 15 fr. 411 par droit.	270
31 janv.	Engrenages Citroën, act. de prior. C, c. 2 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.
31 janv.	Engrenages Citroën, act. ord. B, c. 22 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.

20 fév.	L'Abeille, Compagnie d'Assurances sur la Vie, bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. (Les concessionnaires de droit sont soumis à l'agrément du Conseil d'administration).
En Banque		
12 janv.	Hauts Plateaux Indochinois, c. 2 act. ord. ou c. act. prior. Pour 43 act. anc. (ord. ou prior.), 7 act. ord. nouv. gratuites.	330 ..
31 janv.	Cinéma-Tirage L. Maurice. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.
31 janv.	Lièges des Hamendas, C. 3. Pour 11 act. anc. de cap. ou de jouiss., 2 act. nouv. gratuites.
31 janv.	Industrielle et commerciale de Tubes. 1 ^{er} coup. 19 d'action ou c. 17 de part. Pour 1 act. (A ou B), 1 act. nouv. gratuite.	372 ..
15 mars	Lainières du Bascaud, c. 6. Pour 5 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.

MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Les mines sud-africaines ont été cotées à Londres ex-dividende le mercredi 27 décembre. En deux séances, les coupons détachés étaient déjà en grande partie regagnés. Ainsi que nous l'avons dit la semaine dernière, ces dividendes semestriels qui vont prochainement être mis en paiement représentent plus de 10 millions de livres sterling dont certainement une grande partie viendra se remployer en Kaffirs. La tenue déjà encourageante de la cote ne peut manquer d'être favorablement affectée par cet apport de disponibilités. D'ailleurs, depuis quelque temps, le marché des mines au Stock-Exchange témoigne de meilleures dispositions. Celles-ci pourraient s'affirmer après la publication des résultats trimestriels d'exploitation accompagnés des estimations de réserves de minerai en fin d'année. Pour ce qui concerne les perspectives un peu plus éloignées des mines transvaaliennes, une certaine incertitude subsiste, surtout pour les entreprises nouvelles. Mais tout espoir de voir le Gouvernement de l'Union modifier sa politique soit en élevant le prix maximum de l'or au-dessus de 150 sh. l'once, soit en introduisant une nouvelle formule plus équitable de partage des superbénéfices avec les producteurs, ne doit pas être abandonné. Le Gouvernement australien a déjà révisé ses projets : il partage par parties égales avec les mines le produit de la vente au-dessus de £ austr. 9, équivalant à 144 sh. sterling. Le Gouvernement rhodésien, lui, prend tout l'or à 150 sh., mais il a prévu le cas de hausse des frais de production. Le gouvernement sud-africain ne s'est pas encore laissé convaincre, mais a promis d'examiner les situations individuelles en cas de hausse des prix. Sa décision de fixer le prix d'achat de l'or aux producteurs à 150 sh. semble surtout avoir été prise en vue d'empêcher les excès de la spéculation. La spéculation a été si bien enrayée que les transactions se sont considérablement ralenties à Johannesburg.

Malgré tout, les perspectives des mines productrices restent favorables. Si le coût des marchandises importées ne subit pas une hausse trop rapide, les principaux producteurs pourront maintenir leur marge de bénéfice et peut-être même abaisser encore leurs frais de production.

Le marché minier a réalisé à Paris depuis jeudi dernier d'importants progrès. L'Areas s'est avancée de 268 à 284 sur des bruits de découvertes de nouvelles portions riches dans le Black Reef qui pourraient prolonger la durée de la mine de quelques années. City Deep a progressé de 478 à 500. Crown Mines de 2.717 à 2.930. Daggafontein de 402 à 434. East Rand de 453 à 474. Main Reef de 686 à 725. La Simmer s'est particulièrement distinguée par sa hausse rapide de 185 à 208. East Geduld s'est élevée de 2.170 à 2.360. Geduld de 1.623 à 1.715. Parmi les trusts, Rand Mines est passée de 1.442 à 1.558. Central Mining de 2.900 à 3.110. Union Corporation de 1.358 à 1.422.

D'après le « Financial Times », les conditions du marché des diamants se seraient sensiblement améliorées ces temps derniers et la Diamond Trading Co. envisagerait la reprise des « montres » d'ici une quinzaine de jours. L'on pourrait donc s'étonner que la De Beers ait tout récemment décidé de fermer une de ses mines ; mais la Diamond Corporation aurait encore un stock important de pierres de première qualité. De Beers, qui possède la totalité des actions de la Diamond Corporation, contrôle ainsi la Diamond Trading Co. et peut profiter plus de l'exploitation indirecte de l'industrie diamantaire que de sa mine Bullfontein. De Beers ord. s'est avancée de 1.225 à 1.232. De Beers priv. de 1.710 à 1.800.

A l'assemblée de la Gold Coast Selection Trust, le président a exposé les difficultés créées par la guerre pour assurer la poursuite des travaux dans certaines mines jusqu'à leur entrée en production. Il a fait état de la nature encourageante des découvertes et de la bonne situation de la Marlu Gold Mining Areas. Les réserves de cette société, qui atteignent près de 7.500.000 tonnes, sont susceptibles d'augmenter. Les perspectives éloignées permettent d'envisager l'avenir de l'industrie minière ouest-africaine avec confiance.

A LONDRES

Le Stock Exchange a fait sa réouverture mardi en très bonne tendance avec un volume d'affaires un peu plus important. L'optimisme de la Cité s'est manifesté par une vive hausse des Gilt-edged, stimulées par les souscriptions aux nouveaux certificats nationaux et aux Bons de la Défense, qui atteignent toujours environ £ 1 1/2 millions par jour. Les Consolidés 2 1/2 0/0 ont poursuivi leur progression de 68 1/4 à 69 5/8, et le War Loan de 93 3/8 à 94 13/16. Aux fonds étrangers, les trois emprunts chiliens inscrits à la cote ont gagné un point de 19 à 20. Les Japonais sont de nouveau recherchés. Le 4 0/0 1899, en tenant compte du coupon détaché, a progressé de deux points à 42. Les Brésiliens, par contre, ont eu à supporter quelques prises de bénéfices. Les Chemins de fer anglais sont toujours activement traités, mais se contentent de consolider le terrain acquis. Le Great Western se retrouve à 37, le Midland à 14 1/2. Il y a peu de changements dans le groupe des banques. La Midland act. de £ 1 reste à 74 sh. 6; la Westminster, act. de £ 4 libérée de £ 1, est également à 74 sh. 6. La déclaration d'un dividende final de 9 0/0 aux actions de £ 4 et de 6 1/4 0/0 aux actions de £ 1, laisse les répartitions totales de l'année sans changement à 18 et 12 1/2 0/0 respectivement.

Le bénéfice net de l'exercice de la Westminster Bank s'élève à £ 1.470.000 après prélèvements pour impôts et réserve pour dépenses extraordinaires, contre £ 1.550.000. La Barclays Bank vient d'annoncer un dividende final pour l'exercice 1939 de 5 0/0 sur les actions de £ 4 série A, portant la distribution totale à 10 0/0. Les actions B et C recevront un dividende final de 7 0/0 portant le total de l'année à 14 0/0. Ces répartitions sont équivalentes à celles de 1938. Après prélèvements de toutes charges, le bénéfice net ressort à £ 1 million 780.000, contre £ 1.930.000. L'action Barclay's A se tient à 9 3/8, l'action B à 64 sh.

L'une des caractéristiques principales des dernières séances a été constituée par la hausse des valeurs sidérurgiques sur l'élévation des prix des produits et l'espoir de l'adoption prochaine de mesures propres à favoriser l'exportation. Dorman Long s'est raffermi de 24 sh. 6 à 25 sh., John Brown de 38 sh. à 28 sh. 9, Vickers de 16 sh. 9 à 17 sh. 3. Les textiles se sont également distingués par leurs avances appréciables, sur des achats provenant en partie du Lancashire, mais Londres a accompagné le mouvement. Bleachers a progressé de 4 sh. 9 à 5 sh. 3, Bradford Dyers de 6 à 7 sh., J. P. Coats de 36 à 37 sh., Lancashire Cotton de 20 à 21 sh. ex-div. Au groupe des rayonnées, Courtauld's s'est avancée de 38 sh. à 38 sh. 6. Les valeurs de pétrole se sont montrées très irrégulières. L'Anglo-Iranian a reperdu une fraction de 2 15/16 à 2 13/16 sur des craintes d'intervention russe dans le proche Orient. La répartition annoncée par la Royal Dutch d'un acompte de dividende de 5 0/0 n'a eu aucune influence sur le titre qui reste à 35. La Shell a annoncé jeudi soir la distribution d'un dividende intérimaire de 5 0/0 contre 7 1/2 0/0. La direction prend le soin de prévenir les actionnaires que cet acompte ne doit pas être considéré comme une indication des paiements ultérieurs. L'action a peu varié à £ 4/16. Les déclarations d'un dividende de 10 0/0 pour l'exercice au 30 septembre de l'Anglo-Ecuadorian et celle d'un intérimaire de 5 0/0 par Lobitos étaient généralement escomptées et n'ont pas eu d'influence sur les cours de ces valeurs.

A NEW-YORK

Le 4 janvier, le Président Roosevelt a envoyé au Congrès son projet de budget pour l'année fiscale 1940-1941. Les dépenses totales s'élèvent à \$ 8.400.000.000 et les crédits extraordinaires de défense nationale qui s'y ajoutent atteignent \$ 302.151.361. Si tous les chapitres civils du budget sont en diminution sur l'année en cours, il n'en est pas de même des dépenses militaires, navales et aériennes qui ont augmenté de \$ 197.000.000 et dont le total forme une masse de \$ 1.850.192.174; encore cette masse ne comporte-t-elle point les dépenses extraordinaires qui portent l'addition globale à \$ 2.152.343.535. Les impôts nouveaux doivent apporter \$ 460.000.000. Le Président s'est abstenu d'indiquer une méthode spéciale pour obtenir ces recettes supplémentaires; il s'est borné à exprimer l'espoir que le Congrès tiendrait compte à la fois de la capacité individuelle de paiement et de l'utilité d'éviter une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Il a précisé que les taxes nouvelles ne survivaient pas au retour à une situation normale.

Au sujet des nouveaux impôts, l'on reste donc

jusqu'à un certain point dans l'imprécision; mais il convient de noter que les économies réalisées sur le budget civil sont fort importantes. Elles doivent avoir pour effet de ramener le déficit de \$ 3.933.000.000, chiffre du budget de 1939-1940, à \$ 2.176.000.000, chiffre du nouveau budget. Cette perspective devait contribuer à maintenir la fermeté des fonds d'Etat fédéraux.

La simple lecture des indices de Dow Jones montre que la semaine a été marquée par une hausse assez sensible qui a été de 2 0/0 environ sur les valeurs industrielles, de plus de 3 0/0 sur les chemins de fer et de plus de 4 0/0 sur les services publics. Parmi les chemins de fer, l'Atchison s'est raffermi de 23 3/4 à 24 3/8, l'Union Pacific de 95 à 96 1/2, Pennsylvania de 22 7/8 à 24 1/4.

En ces semaines de fête, les indices habituels de la métallurgie présentent beaucoup moins d'intérêt qu'en temps ordinaire. Bornons-nous à constater que U. S. Steel a repris de 66 3/8 à 67 1/8 et Bethlehem de 81 5/8 à 82. Parmi les valeurs de construction mécanique, General Motors s'est raffermi de 54 5/8 à 54 7/8. Les statistiques de l'industrie automobile restent encourageantes. Les ventes de voitures aux intermédiaires des Etats-Unis se sont élevées à 1.175.587 contre 785.158 pendant la période correspondante de 1938 et les revendeurs ont placé 1.208.753 voitures contre 882.882 pendant les mêmes périodes. La General Electric a repris de 40 1/2 à 40 3/4.

Parmi les valeurs de services publics, l'American Tel. & Tel. est passée de 170 1/4 à 171 7/8 et Consol. Edison de 30 1/8 à 31 5/8.

Aux grands magasins, Sears Roebuck a progressé de 83 3/8 à 86 3/4.

MONTREAL ET TORONTO

La première semaine de l'année 1940 n'a apporté aucun changement notable à la cote des valeurs canadiennes. Les affaires sont toujours assez calmes et les variations de cours ne sont que d'ordre fractionnaire, à quelques exceptions près.

Dans le groupe de la métallurgie et de la construction mécanique, Steel Co. of Canada faiblit de 85 à 82, mais National Steel Car reste à peu près stationnaire à 88, et Canadian Car & Foundry à 14 3/4. Massey Harris demeure négligée un peu au-dessus de 6. On ne pense pas que le plan relatif au règlement des dividendes arriérés dus aux actions privilégiées soit établi avant quelques semaines au moins. On avait espéré qu'il serait annoncé à la fin de 1939. Page-Hersey Tubes ajoute une répartition supplémentaire d'un demi-dollar à son dividende trimestriel d'un dollar.

Au groupe des valeurs de boissons, Distillers-Seagrams paraît bien orientée, à 24 3/4 contre 24. Les comptes publiés pour le trimestre terminé le 31 octobre confirment les prévisions optimistes formulées il y a quelque temps, les bénéfices nets ressortant à \$ 3.471.000, soit \$ 1,86 par action.

Les valeurs de papier restent en bonne tendance et quelques-unes améliorent encore sensiblement leur position, notamment Price Brothers, qui passe de 22 à 23 1/4.

Dans le compartiment minier, on note une amélioration très nette d'International Nickel, qui progresse de 2 points, pour terminer à 46 1/2. Consolidated Mining, Noranda et Hudson Bay ne varient guère. Les mines d'or n'accusent pas, non plus, d'écart notable, à l'exception de Lake Shore, qui reprend 4 points après l'accès de faiblesse qui l'avait fait descendre à 27 1/2. Cette faiblesse était elle-même due à l'annonce de la réduction du dividende trimestriel d'un dollar à 75 cents. Des éboulements se sont produits à la mine ces temps derniers, et les administrateurs ont dû décider de restreindre très sensiblement l'extraction, en vue d'éviter de nouveaux accidents. Une diminution des bénéfices devient, par le fait, inévitable.

Chronique de Bruxelles

Le 30 décembre 1939.

En présence de l'agitation ouvrière qui s'est manifestée ces jours derniers par la grève des mineurs, la Bourse ne pouvait que se confiner dans l'abstention. Cette semaine n'est donc ni meilleure ni pire que la précédente. Quand la Belgique aura un chef qui commande et des bras qui obéissent, alors on pourra espérer un relèvement de la Bourse, car nos deux industries lourdes, la sidérurgie et les charbonnages, sont dans une passe brillante et souvent elles servent d'entraînées aux autres industries.

Pour les onze premiers mois, les recettes des impôts sont inférieures aux prévisions de 619 millions. Le nombre des chômeurs est de 220.000, alors que les charbonnages et la métallurgie manquent de main-d'œuvre.

Malgré les ordres importants qu'elles ont en portefeuille et la hausse des prix, les valeurs métallurgiques ne parviennent pas à progresser. Les Armes de Guerre, qui travaillent à pleine capacité,

restent à 480. La Fabrique de Fer de Charleroi, spécialisée dans la fabrication des tôles, qui sont très demandées, ne bouge pas à 1.750. Espérance-Longdoz, dont la situation industrielle et financière est très belle, s'inscrit à un cours de 3.570, inférieur à sa valeur. Les valeurs coloniales sont un peu plus actives; il est vrai qu'elles ne tombent sous la loi des bénéfices exceptionnels, qui est une véritable spoliation de tendance moscoutaire. Symaf monte à 1.200, la Cotonnière Congolaise à 1.045, la dividende Simkat à 1.830. L'Union Minière fait preuve d'excellente tendance à 3.380. On remonte en mines d'or: Kilo-Moto, 320. Les électriciens, après une longue période de dépression due à des causes politiques, sont un peu plus fermes: l'Intercommunale précipitée de 1.200 à 650, reprend à 710. Brazilian Traction, 222; les recettes nettes s'élèvent à 17.811.000 dollars contre 18 millions 573.000 dollars. Le recul provient de la chute du milreis. Mais, depuis le début de la guerre, les exportations du Brésil sont en forte augmentation, ce qui doit tôt ou tard avoir une heureuse influence sur son change. Gaz et Electricité de Lisbonne, 260. Les rumeurs qui circulent sur le dividende probable ne sont pas fondées, l'exercice social n'étant pas terminé. Les recettes sont en forte avance pour la branche électrique, à 70.982.000 escudos, et en fait stationnaire pour le gaz: 16.911.000 escudos contre 17 millions. Brasserie de Kockelberg, 2.470: très beau bilan, extrêmement sain. Le dividende est maintenu à 120 fr. net. Ciments d'Obourg, 497. Second acompte de 28 fr. brut, payable le 2 janvier, après un premier de 25 fr. brut le 26 octobre dernier. Glaces de Moustiers, 6.775: le bénéfice descend de 7.078.000 fr. à 4.488.000 fr. et le dividende de 750 à 535 net. L'industrie de la glacerie a connu pendant vingt-cinq ans une prospérité inouïe, mais les bénéfices fabuleux ont provoqué la création de nombreuses usines à l'étranger et le déclin arrive lentement. Ce fut exactement le même processus pour les soies artificielles.

Devant les soucis créés par leur ravitaillement en coques, que l'Allemagne ne livre plus, et à cause de leur proximité du front, les métallurgiques luxembourgeoises sont très déprimées: Arbed, 2.860. Hadir, 2.075.

Les valeurs caoutchoutières et leurs perspectives

Des difficultés opposées au capitaliste qui cherche à tirer un parti agréable des variations de la Bourse, l'une des plus grandes est sans doute celle qui l'oblige, de temps à autre, à réviser ses tactiques. Dans une période de stabilité des cours, où les mouvements de hausse sont de peu d'amplitude et de peu de durée, l'avantage appartient aux opérateurs très mobiles, qui s'empressent de dégager, par des réalisations fréquentes, tout profit rapide. Avant et pendant les grands mouvements, qui sont beaucoup plus rares, la patience redevient une qualité vraiment rémunératrice. L'essentiel est de faire de bons choix et il est assez indiqué de s'y tenir, sans prêter trop d'attention aux réactions secondaires, et sans trop chercher les menus profits des allers et retours.

Ces réflexions très générales s'appliquent, dans le temps présent, aux valeurs de matières premières, en première ligne desquelles, sur le marché de Paris, viennent les caoutchoutières. Le mouvement de rapatriement des capitaux est pour le moins très avancé. Le emploi des fonds thésaurisés est à peine amorcé et paraît être appelé à se continuer, l'activité, pour les capitalistes, présentant désormais moins de périls que l'inertie. Tel événement de guerre, telle hausse un peu forte de la Bourse ou des marchés commerciaux peuvent provoquer, de temps à autre, un barrage sur certains titres et même une réaction générale. Il n'en est point moins vrai que les vagues d'achat, même séparées, pourront être suivies d'autres vagues plus hautes, soit sur des craintes d'ordre monétaire, soit, au contraire, sur l'espoir très légitime de s'associer à la belle activité qui, dans un monde délivré des harangues de M. Hitler, pourra suivre la paix.

Les détenteurs de bons titres de plantations, et en particulier de titres de jeunes Sociétés en voie de développement, ou d'anciennes Sociétés qui ont réalisé de larges extensions, ne seront donc pas si malavisés de suivre une politique d'attente, pourvu qu'ils la suivent tout le temps nécessaire.

Pour les plantations des pays soumis à la restriction, les contingents autorisés ont été fixés en 1939 à 50 0/0 pour les deux premiers trimestres, à 60 0/0 pour le troisième et à 80 0/0

pour le quatrième. La production de base, Siam inclus, mais Indochine non comprise, avait été fixée à 1.519.000 tonnes longues, contre 1 million 335.250 tonnes longues en 1938. La production mondiale autorisée était donc de 892.312 tonnes, si l'on ne tenait compte ni de l'Indochine ni des suppléments accordés au Siam, et de 970.000 tonnes environ, si l'on faisait les deux corrections. Elle se comparait ainsi aux productions réalisées pendant les années précédentes :

	Tonnes		Tonnes
1929	867.900	1934	1.019.100
1930	826.100	1935	873.700
1931	800.000	1936	857.900
1932	708.700	1937	1.139.800
1933	853.400	1938	894.940

L'année 1939 aura donc été une année de production très moyenne. La consommation, au contraire, a augmenté, aux Etats-Unis notamment. Elle s'est accrue aussi en France et en Angleterre, où les restrictions apportées depuis la guerre au tourisme civil ont été largement compensées par les transports militaires et par des emplois nouveaux, comme ceux des masques à gaz. Aux débouchés permanents et à ces débouchés exceptionnels se sont ajoutés les achats effectués sur le marché libre par le Gouvernement anglais pour compte de l'administration américaine, qui désirait constituer des stocks de précaution, appelés « barter stocks » parce qu'ils étaient conclus en vertu d'une sorte d'accord de troc, caoutchouc contre coton. Pour toutes ces raisons, l'année 1939 a été marquée par une belle activité du marché, par une grande fermeté des prix-or, et par une hausse des prix-sterling sur les deux marchés de Londres et de Singapour. Il n'en fallait pas plus pour valoir de beaux résultats aux sociétés de plantations, et surtout à celles qui, par exception, ont conservé un régime de liberté.

Pour le premier trimestre 1940, le contingent a été fixé à 80 0/0, et la production de base, Indochine non comprise, a été légèrement relevée à 1.541.550 tonnes. Un contingent de 80 0/0 correspondrait à une production annuelle de 1.237.240 tonnes, pour les pays soumis à restriction, et cette production, avec des correctifs pour le Siam et l'Indochine, dépasserait 1 million 300.000 tonnes. Mais ce calcul serait purement théorique. Sur les 80 0/0 du contingent actuel, la part destinée au marché libre n'est guère que de 70 ou même de 65 0/0, celle du « barter stock » étant de 10 ou même de 15 0/0. Les achats du Gouvernement anglais pour le « barter stock » ont commencé aux alentours du 1^{er} novembre et doivent, en principe, s'étager sur six mois. Bien que les statistiques ne soient pas connues, on peut en inférer que le Gouvernement anglais n'a pas encore acheté la moitié des stocks qu'il doit livrer aux Etats-Unis et qui, sauf événements exceptionnels, ne viendront pas peser sur le marché avant plusieurs années. Lorsque ces achats seront terminés, le Comité International aura la faculté d'abaisser de nouveau le taux de production.

Tout compte fait, les éléments favorables dominent donc le marché du caoutchouc. La consommation est active et, malgré les lacunes des statistiques, il est permis de dire que la situation du marché est saine. Les producteurs tiennent en mains toutes les vanes. Ils sont résolus, comme ils l'ont toujours été, à ne point abuser de ce pouvoir de contrôle. Mais, comme la hausse du caoutchouc a été modérée eu égard à celle des autres denrées, ils ont pour objectif une stabilisation des prix-or et paraissent devoir y atteindre sous réserve des fluctuations secondaires d'amplitude relativement faible.

Après la récente hausse des valeurs caoutchoutières, l'on en vient à s'interroger sur l'utilité de s'y intéresser davantage ou même de les conserver. Un tour d'horizon attentif et les recherches auxquelles il entraîne conduisent à répondre par l'affirmative pour peu qu'il s'agisse d'un placement de quelque durée. Il est bien entendu qu'une sélection doit être faite, qu'il faut tenir compte, tout bien pesé, des cours comparés des divers titres, et qu'il faut porter

ses préférences, en règle générale, sur les plantations jeunes et robustes. Les indochinois sont de ce nombre. En dépit des sacrifices qui viennent de leur être demandés, elles conservent le droit à une cote de faveur, en raison de leurs conditions d'exploitation, de leur âge, des possibilités de développement et des qualités que leur confère leur situation sur une couche d'humus suffisamment profonde et riche en substances nutritives.

Il convient de remarquer, d'ailleurs, que le décret du 19 décembre, instituant la nouvelle taxe à la sortie du caoutchouc indochinois, a été sensiblement atténué par l'arrêté d'application du 31 janvier. Les ventes faites en vertu de contrats conclus avant le 1^{er} septembre 1939 seront exemptes de l'impôt nouveau, et le dernier cours coté à Singapour avant l'ouverture des hostilités sera majoré de l'augmentation du prix de revient de la production. Pour le premier trimestre 1940, cette majoration sera fixée à 10 0/0.

Enfin, il est précisé que la taxe ne sera pas perçue sur le caoutchouc livré en douane jusqu'au 31 décembre 1939.

Assemblées et Bilans

Mines d'Anzin

Les actionnaires des Mines d'Anzin se sont réunis en assemblée extraordinaire, le 28 décembre, pour fixer au 31 août la date de clôture de l'exercice commencé le 1^{er} janvier 1939. Les exercices suivants auront une durée supérieure ou inférieure à douze mois, suivant le cas, pour revenir en temps opportun, lorsque cessera l'application de la législation fiscale de guerre, au régime d'exercices coïncidant avec l'année civile.

Cette assemblée a été l'occasion, pour M. E. Rousseau, président, de faire d'importantes déclarations sur la situation actuelle des charbonnages, et d'Anzin en particulier.

Les comptes au 31 août ne sont pas encore arrêtés, mais le président a tenu à souligner l'amélioration continue des résultats :

Je vous avais indiqué, dans notre réunion du 3 mai 1939, que votre exploitation principale s'était traduite : en 1936, par une perte de 1.594.176 fr. 75 ; en 1937, par un bénéfice de 10.652.963 fr. 52 ; en 1938, par un bénéfice de 11.466.300 fr. 87. L'amélioration s'est poursuivie : le bénéfice réalisé pendant les huit premiers mois de 1939 est nettement plus élevé que celui obtenu non pas seulement pendant la période correspondante de 1938, mais encore pendant les douze mois de l'année entière 1938.

Ces indications ne permettent pas d'en déduire que le dividende sera augmenté dans une très forte proportion, car le Conseil devra tenir compte des circonstances actuelles et de l'état de la trésorerie. Elles n'en sont pas moins très encourageantes.

Si l'on est redevable de la progression des résultats en partie aux progrès techniques réalisés depuis 1936, grâce aux importants travaux entrepris et déjà productifs, l'on doit remarquer que cet effort n'a pas encore donné son plein effet ; d'importantes usines qui doivent remplacer plusieurs laveries et fabriques d'agglomérés de médiocre rendement n'ont pu, par suite de la guerre, être achevées dans les délais prévus. Vers la fin d'avril elles apporteront à la Compagnie une contribution très profitable.

Mais cet immense effort a été secondé par le rendement de la main-d'œuvre. Depuis les jours sombres de 1936 et 1937, la situation s'est inversée, comme en font foi les chiffres suivants.

Le rendement de l'ouvrier du fond, en production brute triée, était tombé en novembre 1937 jusqu'à devenir inférieur de 13,91 0/0 à ce qu'il avait été pendant les quatre premiers mois de 1936. Depuis lors, et surtout depuis novembre 1938, l'ouvrier a changé de mentalité et, en mars 1939, le coefficient de réduction n'était plus que de 1,14 0/0. M. Rousseau a la satisfaction de signaler qu'en juillet 1939, le rendement de l'ouvrier est devenu supérieur de 1,33 0/0 à sa valeur moyenne du début de 1936.

Les mines d'Anzin étaient donc armées pour affronter les difficultés nées de la guerre. La mobilisation d'un grand nombre d'ouvriers, les difficultés de transport par la pénurie du matériel roulant ont été partiellement compensées par la modification du régime des heures de travail intervenue dès le début des hostilités et surtout par les efforts constants de tous. Aussi bien, M. Rousseau a-t-il pu indiquer que les ré-

sultats bruts d'exploitation pour les quatre derniers mois de l'année étaient demeurés favorables, marquant même une sensible avance sur ceux de la période correspondante de 1938. Cependant, trois facteurs importants sont appelés à modifier les résultats des entreprises de charbonnages. Tout d'abord, un régime nouveau du commerce des charbons entre actuellement en application progressive, qui restreindra de manière étroite la liberté des Compagnies houillères. Puis le désir du gouvernement, pour limiter autant que possible les importations, d'un accroissement considérable de la production. Cet accroissement correspond pour Anzin à 20 0/0. Si cette activité intense est capable de pallier les effets du troisième facteur défavorable aux résultats, la limitation des bénéfices, elle nécessitera l'investissement de nouveaux capitaux, évalués à trente millions environ. Et le président n'a pas caché le risque qu'il y avait à se lancer dans de telles dépenses qui, la paix rétablie, ne correspondront plus probablement à une utilité rémunératrice.

Ce sont là des réserves qu'il était nécessaire de formuler lorsque les entreprises entrent dans une ère nouvelle dont il est impossible de discerner encore l'incidence sur les résultats. Il n'empêche qu'Anzin affronte les difficultés nées de la guerre avec un maximum de sécurité, dans l'ordre technique comme dans l'ordre financier. C'est pourquoi le cours de 700 auquel vient de parvenir l'action n'a rien d'excessif.

Nouvelles

DECLARATION DES BIENS EN PAYS ENNEMIS

Un arrêté ministériel publié au *Journal Officiel* prolonge jusqu'au 31 mars le délai imparté par le décret du 1^{er} octobre 1939 pour la déclaration des biens en pays ennemis ou occupés par l'ennemi.

LOTIERIE NATIONALE

Le placement de la troisième tranche de la Loterie Nationale de 1940, dite « tranche de l'héroïque Pologne » s'ouvrira le 9 janvier. Cette tranche comporte 1 million de billets et 211.137 lots.

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

DISTRIBUTIONS D'ACTIONS GRATUITES :

L'Abeille, Société Anonyme d'Assurances à primes fixes contre la Grêle, porte le capital à 9.600.000 fr., par la création de 32.000 actions nouvelles de 150 fr. libérées par prélèvement sur les réserves et attribuées titre pour titre aux actions anciennes. Les demandes sont reçues à Paris, au siège social, sur estampillage des certificats. En conséquence : 1^o les actions anciennes ne se négocient plus qu'ex-droit ; 2^o les nouvelles sont admises au comptant, sous la même rubrique que les anciennes.

La Compagnie Marseillaise de Madagascar L. Beson et Cie procède à l'attribution, titre pour titre, de 50.000 actions nouvelles de 500 fr. aux porteurs des anciennes. Les demandes sont reçues à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit, contre remise du coupon 79. Les actions anciennes se négocient ex-droit, ex-coupon 79.

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUIERS EN VALEURS

Lainière du Bascaud. — Le capital est porté à 4.620.000 fr., au moyen de l'incorporation de 1 million 320.000 fr. prélevés sur les réserves, et de la création de 6.600 actions nouvelles de 200 fr., jouissance 1^{er} juillet 1939, attribuées gratuitement à raison de 2 nouvelles pour 5 anciennes. La taxe est à la charge des bénéficiaires et devra être versée lors de la remise des actions nouvelles. Le droit à l'attribution s'exerce au Comptoir Financier et de Crédit (bureaux actuellement transférés à Saint-Firmin-sur-Loire, Loiret), contre remise du coupon 6 pour les titres au porteur, et versement de 25 fr. 977 par action. Les actionnaires qui demanderaient des actions nominatives postérieurement au 31 mars auraient à rembourser la taxe de transmission. Cotation ex-droit : à partir du 8 janvier 1940. Cotation du droit : jusqu'au 15 mars 1940.

Sucreries et Raffineries en Roumanie. — Il a été décidé d'incorporer au capital 27.000.000 de fr. belges prélevés sur les réserves, et de créer 146.800 parts sociales nouvelles, sans valeur nominale, attribuées gratuitement aux parts anciennes, à raison de : une nouvelle pour une ancienne. Les titres nouveaux participeront aux bénéfices à compter du 1^{er} mars 1939. La répartition s'effectue au siège social, 8, rue Montoyer, à Bruxelles, contre estampillage des parts anciennes. Elle est soumise — en ce qui concerne les titres au porteur détenus par des Français — à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (fr. belges : 11,035 pour chaque part). A partir du 8 janvier 1940, négociations en titres estampillés, droit détaché.

PRIX DE GROS DES MARCHANDISES

Cours des marchandises aux Etats-Unis

Table listing commodity prices in the US, including wheat (Blé), cotton (Coton), sugar (Sucre), cocoa (Cacaos), coffee (Café), and rubber (Caoutchouc).

Cours réglementés de Londres

Table listing regulated commodity prices in London, including copper (Cuivre), lead (Plomb), zinc (Zinc), and silver (Argent).

Cours libres de Londres

Table listing free commodity prices in London, including tin (Etain), silver (Argent), and rubber (Caoutchouc).

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, categorized by location (Paris, London) and currency type (gold, silver, etc.).

CONVOICATIONS D'ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée extraordinaire appelée à modifier, en raison des hostilités, la date de clôture de l'exercice 1939 :

Table listing companies and their scheduled extraordinary general assembly dates.

Table listing prices for wool (Filatures de Laines Peignées de Fourmies) and other commodities.

Bilans

Banque de France

Balance sheet for Banque de France, showing assets (ACTIF) and liabilities (PASSIF) as of December 21-28, 1939.

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS A VUE

Table showing the coverage of current liabilities, including the amount and percentage covered.

Crédit Lyonnais

Balance sheet for Crédit Lyonnais, showing assets (Actif) and liabilities (Passif) as of September 30 and October 30, 1939.

Coupons

A L'ECHÉANCE DE DECEMBRE

Table listing coupon payments for various government bonds (FONDS D'ETATS, VILLES, DEPARTEMENTS) and banks (BANQUES).

Table listing various financial instruments and their values, including bonds and shares.

EAUX, GAZ ELECTRICITE

Table listing prices for water, gas, and electricity services.

TRANSPORTS

Table listing prices for various transportation services, including shipping and trucking.

VALEURS DIVERSES

Table listing prices for various commodities and services, including insurance and other goods.

1 Basse-Loire (F. E.) 5 0/0, c. 56...	10 25	8 39
1 Basses-Pyrénées (H. E.) 4 1/2, c. 56	9 22	7 57
15 — 5 0/0 1929, c. 21.....	25	23 70
1 — 6 0/0, c. 52.....	12 30	10 29
1 Blésois (Electrique) 5 0/0 1910 c. 39	10 25	8 41
1 Bretonne 7 0/0 1921, c. 37.....	17 50	17 50
1 Centre Electr. 5 0/0, c. 61-20.....	5	5
1 — 6 0/0 1923, c. 34.....	15	15
15 Chamonix (Sté Electr.) 4 1/2 1931.	22 50	21 25
1 Comminges (F. H. E. du) 5 0/0 c. 18	25	23 72
5 Constantinoise d'E. E. 5 1/2 1932.	27 50	26 04
15 Dalmatienne (La) 6 0/0 réd. à		
3 0/0, c. 21.....	30	29 216
1 Dauphinoise d'Écl. El. 7 0/0, c. 32.	17 50	16 63
1 Distribution Rur. d'En. El. c. 28.	14 35	11 69
1 Dranses (H. El.) 5 1/2 1929, c. 21..	27 50	26 17
1 Energie Eclairage 4,75 0/0, c. 60..	9 717	7 842
1 Est (F. M. et Us.) ex-Loue 4 1/2..	8 66	8 40
1 Grenoble (F. M. El.) 4 1/2, c. 60.	9 22	7 52

15 Grupp. de l'Electr. 6 1/2 1938, c. 3.	32 50	30 45
1 Haut-Grésivaudan (F. M.) 5 0/0		
1913, c. 53.....	10 25	8 51
1 Haut-Rhin (F. M.) 5 1/2 34, c. 11 B	27 50	25 80
1 Haute-Durance (F. M.) 5 0/0, c. 64	10 25	8 49
1 Lebon et Cie 3 0/0, c. 88.....	6 15	4 56
1 — 4 0/0, c. 98.....	8 20	6 23
1 Rochefort 4 0/0 1894, c. 92.....		6 70
1 Saint-Etienne 5 0/0, c. 53.....	10 25	8 34
1 Tunis (Gaz et Eaux) 5 1/2, c. 10..	11 40	10 25

TRANSPORTS DIVERS

1 Chargeurs Réunis 6 1/2 0/0 1921.		
c. 37.....	16 25	16 25
23 Indust. Ciale Transp. Manut. B.		
c. 14, act.....	8 20	6 69
1 Messageries Marit. 5 0/0 1931, c. 17	22 50	21 16
1 Navig. Fraissinet 5 1/2 1935, c. 10.	24 75	23 15
1 — Sud-Atlantique 5 1/2, c. 22..	24 75	22 88

1 Omnibus de Paris 4 0/0, c. 56...	7 38	5 78
1 — et Tramw. de Lyon 7 0/0 c. 27	15 75	14 91
4 Touage et Remorq., c. 42, act....	8 20	6 80
1 — c. 38, P.....	18 222	15 49
1 Tramw. (Cie Gle Paris.) 4 0/0;		
c. 55.....	7 38	5 83
1 — Dép. des Deux-Sèvres 3 0/0;		
c. 80.....	5 54	4 53
1 — Electr. de Douai 4 0/0, c. 82..	7 38	6 10
1 — Grenoble à Chapareillan 4 0/0	8 20	6 83
15 — de l'Indre 4 0/0, c. 71.....	7 38	5 99
1 — Pontcharra, la Rochette All.		
4 0/0, c. 84.....	7 38	6 473
1 — elect. Saint-Etienne 4 1/2 de		
500 fr. anc. non. est., c. 67..	9 225	7 3625
1 — de St-Quentin 4 1/2 1908, c. 63	8 31	6 87
1 — elect (Sté Vers.) 4 0/0, c. 66.	7 38	5 87
1 Transatlantique (Cie Gle) 4 0/0		
nouv. c. 11.....	2 95	2 36

**OBLIGATIONS 3 1/2 0/0
CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES
DE L'EST ÉGYPTIEN**

The Egyptian Delta Light Railways Limited fait savoir aux porteurs d'obligations 3 1/2 0/0 Chemins de Fer Economiques de l'Est Egyptien qu'en vertu du décret-loi N° 45 de 1935 du Gouvernement égyptien, les paiements à l'échéance du 1^{er} janvier 1940 sont effectués à l'équivalent de £ 0.7.0 sous déduction de l'impôt égyptien de 8 0/0, et de £ 20.- sous déduction de l'impôt égyptien de 8 0/0 sur la prime de remboursement de £ 2.5.10 par titre, soit net £ 0.6.5/28 par coupon N° 85, et £ 19.16.4 par obligation sortie au 4¹ tirage, sans aucune réserve, au taux du change sur Londres existant à la date d'échéance, aux Caisses de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris. N° 4528.

30951 à 30960 32241 à 32250 32881 à 32890 32921 à 32930 32951 à 32960 33561 à 33570 34721 à 34730 36011 à 36020 37401 à 37410 37471 à 37472 37641 à 37650 38181 à 38190 38291 à 38300 39691 à 39700 40321 à 40330 41131 à 41140 41321 à 41330 41641 à 41650 42071 à 42080 43071 à 43080 43261 à 43270 43541 à 43550 43591 à 43600 43891 à 43900 43961 à 43970 44401 à 44410 45101 à 45110 45191 à 45200 46431 à 46440 46611 à 46620 47171 à 47180 47271 à 47280 47421 à 47430 47641 à 47650 47831 à 47840 47851 à 47860 48511 à 48520 48971 à 48980 49351 à 49360 49971 à 49980 50051 à 50052 50055 à 50060 50341 à 50350 50621 à 50630 50841 à 50850 50961 à 50970 51941 à 51950 52511 à 52520 53031 à 53040 53071 à 53080 53231 à 53240 54131 à 54140 54241 à 54250 54761 à 54770 55141 à 55150 55301 à 55310 55521 à 55530 56631 à 56640 57091 à 57100 57111 à 57120 57391 à 57400 57541 à 57550 58101 à 58110 58181 à 58190 58821 à 58830 59241 à 59250 59661 à 59670 N° 4529.

L'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris;
Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris;
Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris;
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris;
Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs-Élysées, Paris;
Banque de l'Union Parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, Paris, ainsi que dans les succursales, agences et bureaux de France de ces établissements. Les titulaires de certificats nominatifs devront, pour être admis à l'Assemblée, être inscrits sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la réunion.
Des cartes permettant d'assister à l'Assemblée ou des pouvoirs en vue de se faire représenter seront délivrés aux caisses des mêmes établissements, aux porteurs d'obligations qui en feront la demande.
Les pouvoirs déposés pour la première Assemblée restent valables pour la seconde.
Le Conseil d'administration du Groupement de l'Electricité. N° 4530.

à déposer leurs titres avant le 12 janvier 1940 dans les caisses de l'un des Etablissements désignés ci-après :
Banque de l'Union Parisienne, 6, boulevard Haussmann, à Paris;
Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;
Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris;
Crédit Commercial de France, 20, rue Lafayette et 103, avenue des Champs-Élysées, à Paris;
Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris;
Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris;
Banque Franco-Polonaise, 15, rue des Pyramides, à Paris, et dans toutes les Agences et Succursales en France de ces Etablissements de crédit.
Pour les obligations nominatives, ce dépôt se trouve déjà effectué du fait de leur inscription sur les registres de la Société.
Des cartes d'admission seront remises aux propriétaires d'obligations qui en feront la demande après avoir rempli les formalités requises pour prendre part à cette Assemblée générale.
La requête prescrite par l'art. 14 du décret-loi du 30 octobre 1935 a été rendue sur la demande de la Société débitrice par Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine à la date du 2 janvier 1940.
Le Conseil d'administration de la Société Anonyme des Forges et Acieries de Huta-Bankowa. N° 4531.

UNION D'ÉLECTRICITÉ
Société Anonyme
au capital de 433.330.000 francs
Siège social : 3, rue de Messine, PARIS

Amortissement des Obligations de 1.000 fr., 6 0/0, Emission 1937, et Paiement du Coupon N° 6
Le coupon N° 6 des Obligations de 1.000 fr., 6 0/0, Emission 1937, sera payable le 15 janvier 1940, aux taux nets de :
30 fr. au nominatif ;
28 fr. 24 au porteur.
Aux guichets des Etablissements suivants :
Banque de l'Union Parisienne, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Commercial de France, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Banque des Pays du Nord, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, Union Financière pour l'Industrie Electrique.
Ces mêmes Etablissements rembourseront à la même date, les 1.230 Obligations 6 0/0 1937 amorties au tirage du 30 novembre 1939, au taux net de 1.000 fr., à savoir :

Groupement de l'Electricité
Société anonyme
au capital de 250 millions de francs libéré d'un quart
Siège social :
16, rue de la Baume, Paris
R. C. Seine N° 277754 B

Avis aux porteurs d'obligations 5 1/2 0/0 (Emission juillet 1939)
Deuxième insertion
L'Assemblée générale des propriétaires d'obligations 5 1/2 0/0 juillet 1939, qui avait été convoquée le 28 décembre 1939, avec l'ordre du jour ci-après reproduit, n'ayant pu délibérer valablement faute d'avoir réuni les trois quarts du capital de l'emprunt, les propriétaires d'obligations 5 1/2 0/0 juillet 1939 sont à nouveau convoqués par le Conseil d'administration de la Société, en assemblée générale (deuxième assemblée) de la masse pour le vendredi 19 janvier 1940, à onze heures, au siège social du Groupement de l'Electricité, 16, rue de la Baume, à Paris.
Ordre du jour
Constitution de la masse ;
Nomination des représentants de la masse ;
Fixation de leurs pouvoirs et de leur rémunération.
Les porteurs d'obligations qui désiraient assister ou se faire représenter à l'Assemblée, devront déposer leurs titres cinq jours avant la réunion, aux caisses des établissements suivants :
Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris ;
Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de

**SOCIÉTÉ ANONYME
DES
FORGES ET ACIÉRIES
DE HUTA-BANKOVA**
au capital de 50.000.000 de francs
Siège social :
91, rue Saint-Lazare, à Paris
Registre du Commerce :
Seine N° 136.766

Première convocation
Messieurs les propriétaires d'obligations de 1.000 fr. 5 0/0 1930, de la Société Anonyme des Forges et Acieries de Huta-Bankowa sont convoqués par le Conseil d'administration de la Société débitrice en Assemblée générale pour le mercredi 17 janvier 1940, à onze heures du matin, à Paris, rue Saint-Lazare, N° 91, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1° Suspension momentanée du paiement des intérêts des obligations 5 0/0 1930 de la Société ;
2° Suspension momentanée de l'amortissement desdites obligations ;
3° Comme conséquence des mesures ci-dessus envisagées, fixation de tous délais et de toutes conditions accessoires.
L'Assemblée générale se compose de tous les obligataires, quel que soit le nombre d'obligations par eux possédées.
En vue d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée générale, Messieurs les propriétaires d'obligations au porteur sont invités

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Rapides de jour Paris-Menton et Menton-Paris (1^{re} et 2^e classes, W.-R.)
Aller (depuis le 1^{er} janvier 1940) Paris 9 heures, Lyon 15 h. 32, Marseille 19 h. 55, Nice 23 h. 23, Menton 0 h. 08.
Retour (à partir du 27 janvier 1940), Menton 8 heures, Nice 8 h. 38, Marseille 12 h. 13, Lyon 16 h. 51, Paris 23 h. 15.
Dans les deux sens, arrêts à Laroche-Migennes, Dijon, Valence, Avignon, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes et Antibes.
Correspondances : (à l'aller) à Avignon pour Nîmes ; (au retour) à Avignon pour Nîmes et à Lyon pour Chambéry.
Conditions d'admission : ne prend en première classe que les voyageurs pour Lyon et au delà, en deuxième classe que les voyageurs pour Avignon et au delà.

11 à 20 221 à 230 281 à 290 1321 à 1330 1541 à 1550 2121 à 2130 4021 à 4030 4551 à 4560 5311 à 5320 5391 à 5400 5441 à 5450 5631 à 5640 8041 à 8050 8391 à 8400 8641 à 8650 9801 à 9810 10281 à 10290 10751 à 10760 10911 à 10920 11381 à 11390 11961 à 11970 13041 à 13050 13311 à 13320 13801 à 13810 13841 à 13850 14111 à 14120 14831 à 14840 14851 à 14860 14871 à 14880 14881 à 14890 16231 à 16240 16391 à 16400 16461 à 16470 16891 à 16900 17561 à 17570 17811 à 17820 17931 à 17940 18711 à 18720 18961 à 18970 19501 à 19510 20481 à 20490 20541 à 20550 20561 à 20570 20591 à 20600 21211 à 21220 21221 à 21230 22371 à 22380 22491 à 22500 22891 à 22900 23071 à 23080 23781 à 23790 23921 à 23930 24221 à 24230 24381 à 24390 25911 à 25920 28481 à 28490 28591 à 28600 30441 à 30450

BANQUE DUPONT & FURLAUD
CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS
TOUTES OPÉRATIONS DE BOURSE ET DE CHANGE
SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS FINANCIERS
Téléphone : EUROPE 35-94 (3 lignes)
110, boulevard Haussmann, PARIS-VIII^e

**ACHETEZ
UN BON D'ARMEMENT
DE 1.000 FRANCS**
Bon à 6 mois. — Prix : 987 fr. 50.
Bon à un an. — Prix : 970 fr.
Bon à deux ans. — Prix : 930 fr.
**LE MEILLEUR PLACEMENT
POUR VOS ECONOMIES :**
**LES PRÊTER POUR
NOS SOLDATS**

BOURSE DE LYON (1)

Table of stock prices for Bourse de Lyon, including sections for Métallurgie, Houillères, Gaz et Électricité, and Diverses.

BOURSE DE MARSEILLE (1)

Table of stock prices for Bourse de Marseille, including sections for Brasseries, Navigation, and Diverses.

BOURSE DE NANCY (1)

Table of stock prices for Bourse de Nancy, including sections for Charbon, Papier, and Diverses.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including sections for Fonds d'État, Villes, and Banques.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including sections for Banques et Hypothécaires and Chemins de Fer.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including sections for Chemins de Fer and Tramways.

BOURSE DE BRUXELLES

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including sections for Tramways et Trusts and Gaz et Électricité.

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including sections for Gaz et Électricité.

MÉTALLURGIE

Table of stock prices for Métallurgie, including Acieries, Sambre-Moselle, and others.

CHARBONNAGES ET MINES MÉTALLIQUES

Table of stock prices for Charbonnages et Mines Métalliques, including Abhoos-B.-F.-Harens, Aiseau-Preles, and others.

COLONIALES ET CAOUTCHOUCS

Table of stock prices for Coloniales et Caoutchoucs, including Auxl. Grands Lacs, Geomner, and others.

DIVERSES

Table of stock prices for Diverses, including Auvelais (Glaces), Bohme (Gl. et Ch.), and others.

BOURSE DE NEW-YORK (1)

U.S. Treas. 2 3/4 1947 109 25 32 - 23 3/4 1960 107 25 32

CHEMINS DE FER

Table of stock prices for Chemins de Fer, including Atchison, Baltimore and Ohio, and others.

PETROLES

Table of stock prices for Petroles, including Pure Oil, Standard Oil, and others.

CUIVRE

Table of stock prices for Cuivre, including Anaconda, Cerro de Pasco, and others.

DIVERSES

Table of stock prices for Diverses, including American Can, International Petroleum, and others.

BOURSES CANADIENNES

Table of stock prices for Bourses Canadiennes, including Bell Telephone, Canadian Pacific, and others.

MINES

Table of stock prices for Mines, including Consolidated Mining, Hudson Bay, and others.

BOURSE DE LONDRES (1)

Table of stock prices for Bourse de Londres, including Fonds d'État and Banques.

BANQUES

Table of stock prices for Banques, including Banque d'Angleterre, Lloyds, and others.

CHEMINS DE FER

Table of stock prices for Chemins de Fer, including Great Western, London Midland, and others.

MINES D'OR, VAL. SUD-APR., MINES METAL.

Table of stock prices for Mines d'Or, Val. Sud-Afr., and Mines Metal, including Anglo-Amer. Corp., Rand Mines, and others.

VALEURS MÉTALLURGIQUES - AVIATION

Table of stock prices for Valeurs Métallurgiques - Aviation, including Brown (John), Colville, and others.

VALEURS INDUSTRIELLES DIVERSES

Table of stock prices for Valeurs Industrielles Diverses, including Associated Cement, British Amer. Tob., and others.

PETROLES

Table of stock prices for Petroles, including Anglo-Iranian, Anglo-Egyptian, and others.

CAOUTCHOUCS

Table of stock prices for Caoutchoucs, including Anglo Dutch Plant, Linggi, and others.

BOURSE DE BERLIN (1)

Table of stock prices for Bourse de Berlin, including Rente convertie, Deutsche Bank, and others.

BOURSES SUISSES (1)

Table of stock prices for Bourses Suisses, including 3 1/2 % A. K., Alumin. Neuhausen, and others.

BOURSE D'AMSTERDAM (1)

Table of stock prices for Bourse d'Amsterdam, including Amst. Bank, H. V. A., and others.

BOURSES ITALIENNES (1)

Table of stock prices for Bourses Italiennes, including Rente 3 1/2 %, Fiat, and others.

BOURSE DU CAIRE (1)

Table of stock prices for Bourse du Caire, including Crédit Fonc. Égyptien, Banque d'Athènes, and others.

(1) En raison de la lenteur des transmissions certains de ces cours remontent au début de la semaine.

Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN

Imprimé en France, chez Dubois et Bauer, 34, rue Laffitte, Paris

(* Cours remontant à trois semaines environ.